

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Belgique, France et Allemagne pendant et après la guerre de 1870

Paradoxe et prophétie

Les constitutions morbides en pathologie mentale

Eloge des Marionnettes

Point final

Nouvelles précisions

Les jeunes lettres en France

Le " Monge "

Au paradis des femmes

A. De Ridder

C. C. Martindale, S. J.

Docteur Marcel Moreau

Marcel Schmitz

Léopold Levaux

Paul Halfants

J.-P. Godmé

Paul Chack

Charles Saroléa

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Miroir de la Belgique, Mgr J. Schyrgens. — Belgique. — France.

La Semaine

♦ Dans les captivants « Entretiens de l'impératrice Eugénie », dont M. Maurice Paléologue a commencé la publication dans le dernier numéro de la Revue des Deux-Mondes, on peut lire cette parole, dite à M. Paléologue en 1903, alors que l'impératrice avait septante-sept ans.

— Ecoutez-moi bien, Monsieur. Nous n'avons commis qu'une faute, une seule : nous n'aurions pas dû arborer, comme drapeau, le principe des nationalités. C'est cela et cela seul qui nous a perdus. Tout le mal est venu de là!

Et M. Paléologue rapporte qu'il ajouta :

— Et le mal n'a pas cessé d'en venir!

C'est depuis la guerre, surtout, que l'extrême nocivité du fameux faux-dogme s'est révélé aux yeux des moins clairvoyants. La récente bagarre entre Vienne et Rome plus exactement entre Berlin et Rome en est une illustration nouvelle.

Avant 1914, les deux empires centraux persécutaient à qui mieux mieux certaines minorités raciques que s'étaient soumises leurs politiques impérialistes.

Que l'on se rappelle les horreurs du régime prussien en Pologne, la lutte contre la culture française en Alsace, les conflits sans fin avec les minorités en Autriche-Hongrie.

Après la guerre, un mouvement naissait pour la sauvegarde des droits du Germanentum et la défense des frères opprimés. A entretenir dans les Etats qui comptent des minorités allemandes une agitation culturelle et racique, Berlin ne peut évidemment que gagner. Et la sollicitude témoignée à ces pauvres martyrs du Deutschtum prend les formes les plus inattendues et est vraiment touchante.

Dès le lendemain de la défaite, un mouvement naissait pour la sauvegarde des droits du Germanentum et la défense des frères opprimés. A entretenir dans les Etats qui comptent des minorités allemandes une agitation culturelle et racique, Berlin ne peut évidemment que gagner. Et la sollicitude témoignée à ces pauvres martyrs du Deutschtum prend les formes les plus inattendues et est vraiment touchante.

Mais on avait compté sans Mussolini!

Les germanisants d'Autriche, poussés et soufflés par les germanisants d'Allemagne, mènent grand tapage à propos de l'inhumaine condition des Tyroliens annexés par l'Italie. Ces quelques centaines de milliers d'ex-Autrichiens sont, paraît-il, odieusement maltraités. Personne au monde n'est actuellement plus à plaindre que ces malheureuses victimes de la plus inqualifiable tyrannie.

Suffit! a dit le Duce. J'en ai assez. La province de Bonzano n'est qu'une des nonante-deux provinces du Royaume, l'infime minorité allemande du Haut-Adige ne compte guère en face des 42 millions d'Italiens. Aucun traité ne parle d'eux.

D'ailleurs ils sont traités avec justice et soumis au même régime que l'Italie tout entière. Ils sont devenus Italiens pour toujours, toute l'agitation que la Germanentum entretient à leur propos est factice et inutile. Si elle continue, je supprime demain les quinze journaux qui paraissent encore en langue allemande dans le Tyrol annexé.

Nous n'oserions assurer que l'Italie fasciste n'y aille pas un peu rondement dans le Haut-Adige comme d'ailleurs... dans toute

l'Italie! Mais pour la paix de l'Europe nous nous félicitons vivement de ce que l'agitation pangermaniste soit allée se casser la tête contre le roc mussolinien. Et qu'il faille honorer d'entendre parler aux coupables et aux vaincus le seul langage qu'ils comprennent...

D'autant plus que la lamentable histoire du film Dawn avait marqué une victoire nouvelle de l'arrogance allemande.

Comment? sur un simple froissement de sourcils de Berlin, Londres interdît un film que personne encore n'avait vu et dont on ne savait donc quelle serait l'influence? Mais alors, où Locarno ne conduira-t-il par les Victorieux de la grande guerre?! S'il n'est plus permis aujourd'hui de conter l'héroïsme d'Edith Cavell, qu'est-ce donc qui empêchera demain de trouver que l'attaque de Zeebrugge ou la défense d'Ypres et de Dixmude, ou n'importe quel glorieux fait de guerre, sont des souvenirs qu'il vaut mieux ne pas rappeler pour éviter d'entretenir un esprit d'hostilité à l'égard des Allemands? Et après-demain il se trouvera quelqu'un pour recommander la destruction de tous les monuments élevés aux victimes de l'agression teutonnes, parce que ces monuments pourraient offenser des yeux allemands!

Ah! morts de Visé, d'Aerschot, de Louvain, de Dinant, de Tamines et autres lieux, qui donc eût osé prophétiser en 1914 qu'un temps viendrait où évoquer votre souvenir nuirait à la PAIX!!

Voilà où conduit, voilà où conduira l'esprit de concession à perpétuité.

Comme vient de l'écrire Chesterton, nous ne disons pas que les Allemands ne pouvaient fusiller Miss Cavell conformément aux lois militaires (encore qu'une guerre injuste rendait ces lois injustes), mais que l'on interdît de célébrer la conduite de la courageuse infirmière voilà qui est particulièrement odieux.

Quelle différence entre Mussolini répondant à Vienne et Chamberlain à Berlin!...

♦ Alors que l'agitation électorale bat son plein en France, qu'en Allemagne aussi et en Angleterre, on parle élections, Mussolini a tenu à répéter que ces jeux électoraux auxquels s'amuse encore certains pays n'intéressent aucunement l'Italie : « Le fascisme n'est pas un article d'exportation.

Si l'Europe veut s'infecter toujours davantage de maux dont nous sommes guéris, nous n'avons, nous, qu'à être d'autant plus attentifs à nous défendre par tous les moyens contre la contagion. »

♦ Et puisque nous parlons de régime, soulignons deux faits encore :

1^o Les élections polonaises viennent d'amener à la Chambre 400 élus de 14 partis! Que peut bien devenir l'intérêt national dans une pareille bagarre? Et comment le sauvegarder autrement que par la dictature?

2^o Cette semaine, dans une séance de la Chambre des Députés à Paris, séance ouverte à 9 h. 35 du matin et levée à 9 h. 40, six députés présents (sur 560!) ont voté, en 5 minutes, une loi de réorganisation de la flotte : voilà comment sont traités les questions nationales en démocratie politique.

Il est vrai que la France connaît actuellement, elle aussi, avec le régime Poincaré, une vraie dictature.

Belgique, France, Allemagne pendant et après la guerre de 1870⁽¹⁾

1870-1880

En 1870, la guerre éclatait entre la France et la Prusse, donnant à la Belgique de compréhensibles soucis au sujet de son avenir politique.

De Paris lui venaient cependant des nouvelles rassurantes. Un conseil des ministres, tenu sous la présidence de l'Empereur, décidait le respect de notre neutralité. Mais, en même temps, le gouvernement français demandait à être assuré de notre volonté et de notre pouvoir de défendre cette neutralité. La réponse fut naturellement et immédiatement affirmative et fit l'objet d'une circulaire à tous nos agents diplomatiques. Cette affirmation n'empêcha pas une bonne partie de la presse française d'accuser la Belgique d'avoir été une des chevilles ouvrières de la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, occasion de la guerre en perspective. Le *Moniteur belge* opposa un démenti formel à cette assertion mensongère venant après d'autres dont certains journaux de nos voisins du Sud n'avaient été que trop prodigues à notre égard pendant le second Empire.

La Belgique obtint de la Prusse la même promesse que celle donnée par la France, mais cette promesse était subordonnée à l'observation par l'Empire de ses engagements à notre égard. Les deux belligérants se réservèrent chacun le droit de pénétrer sur le territoire belge pour défendre sa neutralité si l'autre belligérant y entrait. La légitimité de semblable prétention ne pouvait être contestée, la neutralité ayant été établie non seulement dans notre intérêt, mais aussi dans celui de toute l'Europe.

Ces assurances étaient à peine obtenues que Bismarck, voulant jeter le discrédit sur la France, soumettait au monde le projet de traité apporté par Benedetti à son assentiment.

Jusqu'à ce moment, l'Angleterre avait paru croire à l'entière sincérité des déclarations pacifiques franco-prussiennes relativement à la Belgique. La révélation de Bismarck et les explications qu'elle provoqua montrèrent qu'en 1867 les deux ennemis d'aujourd'hui avaient négocié secrètement l'incorporation de la Belgique à la France. A la Chambre des Lords, lord Russell fut très dur pour les deux larrons entre lesquels il ne fit aucune distinction. L'opinion publique britannique condamnait cependant surtout la France appelée à profiter directement de la spoliation envisagée à Berlin. On s'inquiétait moins du profit indirect recherché par la Prusse. La nation anglaise se prononça d'une manière si forte en faveur de l'exécution par l'Angleterre des devoirs qui lui incombent en vertu du traité de 1839, que le gouvernement obtint sans peine, pour se mettre en mesure d'accomplir ces devoirs, un crédit extraordinaire de 2 millions de livres et une levée supplémentaire de 20,000 hommes.

Le Cabinet de Saint-James fit plus encore. Se ralliant à une suggestion personnelle du roi Léopold II, il demanda à la France et à la Prusse de confirmer par des traités nouveaux, où il interviendrait, les engagements pris le 19 avril 1839. Ces traités devaient lier les signataires pendant toute la durée des hostilités et pendant l'année qui suivrait la signature de la paix. La Grande-Bretagne

s'engageait à employer ses forces militaires et navales pour aider celui des belligérants qui respecterait la neutralité belge à expulser de notre territoire celui qui aurait méconnu ses obligations à notre égard.

Dès le 9 août, Bismarck accepta sans aucune observation le texte envoyé à sa rectification. Il comprenait parfaitement la portée de cet acte diplomatique. Celui-ci constituait incontestablement une manifestation de défiance envers la France. Pour le même motif, celle-ci tergiversa, montrant une réelle mauvaise humeur tout en se rendant compte de l'impossibilité où elle se trouvait de repousser la proposition anglaise.

A côté de sa répugnance à signer un acte condamnant la politique impériale, le duc de Gramont ministre des Affaires étrangères, faisait une objection juste à première vue au point de vue du droit. Accepter la suggestion britannique, disait-il, « c'est admettre que les traités peuvent tomber en vétusté; notre signature est là; elle est fortifiée par des déclarations récentes, solennelles; il y a quelque chose de fâcheux à reconnaître qu'elle a besoin d'une nouvelle sanction et puis quoi? quelle sera la durée du protocole? Il faudra donc le recommencer à toute occasion? Pour vous-même, c'est un aveu que la base n'était plus solide. On pourra en dire de même de celle de demain. » Le duc de Gramont perdait de vue que le traité qu'on lui proposait ne remplaçait pas le traité de 1839, mais que, tout en le confirmant, il réglait la manière dont la garantie décidée par la Conférence de Londres serait exécutée. Des écrivains allemands, qui ont, en 1914, tenté de justifier la violation de la neutralité belge, ont commis la même erreur, mais cette fois sans aucune bonne foi.

L'Angleterre aurait souhaité voir figurer sur les traités, à côté de sa signature, celle de l'Autriche et celle de la Russie, parties elles aussi aux garanties de 1839. La Russie ne voulut pas se rallier à une convention ne protégeant pas tous les petits Etats neutres. En outre, elle partageait l'opinion du duc de Gramont sur la permanence du traité de 1839 et sur l'inutilité de le renouveler. Elle ne voulait pas non plus contracter d'obligation nouvelle à laquelle sa situation géographique l'empêcherait vraisemblablement de faire face. Elle se contenta d'approuver les traités conclus à Londres. L'Autriche se borna elle aussi à une approbation morale. Comme la Russie, elle se basait sur l'éloignement du théâtre des hostilités pour ne pas promettre de secours armé à la Belgique.

La guerre ne fut pas pour nous exempte d'épreuves. La Prusse, après la bataille de Sedan, menaça le Cabinet de Bruxelles de pénétrer en Belgique si notre armée ne désarmait pas les soldats français qui, pour échapper à l'étreinte allemande, gagnaient notre territoire. Ce désarmement s'exécuta aisément sur environ 8,000 hommes qui furent internés dans nos forteresses.

Nous nous bornons à mentionner que le traitement et le transport à travers la Belgique des blessés des deux nations donna lieu à de nombreuses difficultés dont la précision demanderait de trop longs développements; qu'à diverses reprises, nous fûmes accusés, tantôt du côté français, tantôt du côté prussien,

(1) Extrait du premier volume de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*, qui paraîtra à la librairie Dewit fin de ce mois.

d'actes de partialité envers l'adversaire; en Allemagne, notamment, les journaux dénonçaient nos populations comme systématiquement hostiles à leurs nationaux et comme prodiges d'insultes et de mauvais traitements pour tout étranger de race germanique. Une enquête, dont le résultat fut publié, mit ces accusations à néant. Le langage de certains de nos journaux était également l'objet outre-Rhin de récriminations violentes. Généralisant l'attitude de l'Angleterre aux mains d'une rédaction de nationalité française, on reprochait à notre presse presque entière d'être systématiquement hostile à l'Allemagne.

Le commerce des armes provoqua des plaintes émanant des deux belligérants. En réalité, d'après le droit international, ce commerce était libre. Devant les récriminations qui sans cesse lui étaient adressées, le gouvernement belge finit par l'interdire, suivant ainsi l'exemple de plusieurs autres Etats continentaux, tandis que l'Angleterre et les Etats-Unis laissaient leurs nationaux fournir des armes aux pays en guerre.

* * *

Pendant la guerre de 1870, l'Allemagne s'était irritée, comme nous l'avons vu, des sentiments de sympathie manifestés dans certains cercles belges pour la cause de la France. Un peu plus tard, elle vit les milieux catholiques de notre pays condamner, comme les milieux catholiques français, la campagne du *Kulturkampf*. Les sentiments peu amicaux éprouvés à notre égard par le chancelier s'en trouvèrent augmentés. Le mécontentement de voir ses loix religieuses critiquées s'accrut vraisemblablement sous la pression de l'idée que nous étions inféodés à la politique française.

Sans l'intervention de la Russie, qui mit son veto à une nouvelle guerre contre la France, celle-ci aurait été envahie à nouveau par les troupes germaniques et celles-ci, vraisemblablement, n'auraient plus respecté notre neutralité.

Vinculé par la politique moscovite, Bismarck dut se contenter de diriger contre nous une campagne diplomatique. Il tenta vainement d'obtenir l'appui de l'Angleterre. Celle-ci invitée à agir sur le Cabinet de Bruxelles pour qu'il fût mis un terme aux « agissements cléricaux », déclina cette invitation en exprimant l'espoir que la Prusse n'insisterait pas près du gouvernement belge pour lui faire « franchir les limites dans lesquelles doit se tenir un gouvernement catholique doté d'institutions libérales ».

Le chancelier s'adressa alors directement à Bruxelles. Il incrimina vivement, comme atteintes portées à la paix intérieure et à la sûreté des personnes dans un Etat voisin et ami, et demanda des poursuites répressives contre leurs auteurs, une adresse collective de l'épiscopat belge à l'épiscopat allemand, un mandement aux expressions excessives de l'évêque de Namur désapprouvant vivement la politique anticatholique prussienne, et une lettre envoyée par deux membres du comité des œuvres catholiques à l'évêque de Paderborn. A cette question, il mêla un incident qui paraissait oublié et qui avait été provoqué en 1873 par un chaudronnier de Liège, Duchesne-Poncelet. Celui-ci, dans un accès d'ivresse, avait écrit à l'archevêque de Paris pour lui proposer d'assassiner le chancelier. Une telle proposition, non suivie d'effet, n'était considérée comme un délit par aucune législation européenne, pas même par la législation prussienne. Le gouvernement belge ne pouvait donc répondre au désir de Bismarck de voir l'ivrogne cité devant les tribunaux, pas plus qu'il ne consentit à faire comparaître en justice les évêques belges. Le *Times* condamna sévèrement les prétentions prussiennes. Bismarck insista cependant et notifia au Cabinet de Bruxelles qu'il avait saisi de l'incident les puissances garantes de la neutralité. Le gouvernement du roi Léopold, malgré cette insistance, commença par maintenir une proposition faite déjà dans sa première réponse, celle de modifier sa législation sur la proposition de commettre des crimes, si d'autres Etats européens lui en donnaient l'exemple. Puis, sur les conseils de l'Angleterre, il fit voter la loi du 7 juillet 1875,

punissant de peines correctionnelles de pareilles offres, mais il maintint énergiquement son refus de limiter législativement d'une manière quelconque la liberté de la manifestation des opinions. La Grande-Bretagne l'approuva complètement. A la Chambre des Communes, Disraeli, tout en donnant des assurances pacifiques, laissa entendre que, comme toujours, l'Angleterre défendrait l'indépendance de la Belgique.

Bismarck n'obtint aucune réponse aux communications que sa chancellerie avait adressées aux puissances garantes. Cette désapprobation muette de sa politique ne dut pas diminuer son mécontentement contre notre pays.

A Berlin, divers hommes politiques se montrèrent persuadés que le chancelier visait à ce moment à provoquer avec la Belgique un conflit qui lui permit d'offrir ce pays à la France afin de faire disparaître chez cette dernière nation l'idée de la revanche. Bismarck se défendit toutefois de nourrir de semblable projet, repris plus tard par Guillaume II, et qui répondait cependant assez bien à la politique exposée au comte de Bernsdorff dans la lettre du 14 janvier 1867.

Interrogé au sujet de ses attaques persistantes contre notre pays par le comte Schouvalow, ambassadeur de Russie à Londres, avec qui il était en confiance, le chancelier légiféra au diplomate : « Je continue ma guerre contre l'ultramontanisme. J'adresserai à la Belgique note sur note. Cela me sera très utile pour pouvoir amender notre propre législation. » — « Mais, lui dit le diplomate moscovite, si la Belgique montre de l'obstination, si elle ne cède pas, que ferez-vous? Avez-vous recours à un autre moyen de pression? » — « Pas le moins du monde, fut la réponse que reçut le comte Schouvalow. Je me contenterai de dire à la Belgique : L'Allemagne est une des puissances garantes de votre neutralité et de votre indépendance. Une telle garantie exige du retour. Vous ne voulez pas me l'atcorder! Eh bien, l'Allemagne renonce à la responsabilité qu'elle a assumée. Elle cesse de vous garantir, ne comptez plus sur elle. »

Au cours de cet incident, la presse allemande avait usé du langage le plus hostile à l'égard de la Belgique allant jusqu'à menacer son indépendance. Le chancelier, si sévère en général pour le langage de la presse belge, avait laissé faire.

* * *

Pendant que nous étions ainsi en conflit avec l'Allemagne, quelles étaient nos relations avec la France?

« L'objectif secret, de la politique du deuxième Empire, disait M. Thiers au baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, a constamment été l'annexion de la Belgique. »

M. Thiers, arrivé au pouvoir, ne continuerait-il pas la politique impériale? Les renseignements que recevait le gouvernement belge de source très autorisée, devaient lui faire craindre l'affirmative. Au cours de sa tournée en Europe, pendant la guerre de 1870, le futur chef de l'Etat français avait plaidé la cause de l'annexion, mais pas toujours sous la même forme. A Londres, si l'on en croit les rapports envoyés à Bruxelles, il avait parlé de l'union de la Belgique et de la France sous un même sceptre, « celui sous lequel la Belgique avait conquis la place distinguée qu'elle occupait dans la famille des nations ». Lors du second séjour qu'il avait fait à Vienne, en revenant de Saint-Petersbourg, il aurait parlé d'un partage de la Belgique entre la France et la Hollande en accordant à la Prusse une rectification de frontière sur la Meuse.

Au duc de Broglie, ambassadeur de France à Londres en 1871 et qui devait devenir plus tard ministre des Affaires étrangères, on prêtait des idées analogues à celles répandues par M. Thiers. On lui attribuait d'avoir dit dans un cercle d'hommes politiques britanniques, qu'il jugeait dévonés à la France, qu'en 1830 Louis-Philippe avait intérêt à ce qu'il n'y eût, dans nos provinces, ni restauration, ni république, ni bonapartisme par personne interposée, et qu'il avait en conséquence donné au royaume de

Deux Grands Pèlerinages à LOURDES — le 8 avril et le 22 avril 1928. —

Durée 8 ou 10 jours (sans parcours de nuit en chemin de fer) avec retour facultatif par Lisieux

Prix du pèlerinage (toutes les dépenses comprises, sauf les boissons) : en 1^{re} classe 1.825 fr. belges ; en 2^e classe 1.325 fr. belges ; en 3^e classe 1.010 fr. belges

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

Belgique une existence factice, mais que cette combinaison n'avait plus de raison d'être dans la situation du moment. Ces propos furent-ils réellement tenus? Le duc de Broglie fit démentir publiquement avoir jamais rien dit de pareil.

En tous cas, il n'y a pas de raison de croire que ni lui ni M. Thiers aient rien entrepris pour mettre ces idées à exécution. Mais ces bruits n'eussent-ils été que des bruits, encore devaient-ils inquiéter le gouvernement belge, qui depuis de longues années, n'avait pas eu de motifs de confiance dans la loyauté de la France.

Gambetta lui aussi, lorsqu'il forma son ministère, fut soupçonné de nourrir des velléités annexionnistes. La courte durée de son gouvernement l'empêcha d'en tenter l'exécution si tant est qu'il en ait eu le projet.

L'attitude que des Français prirent à notre égard était de nature à faire naître ou entretenir des soupçons contre les intentions de leur gouvernement. Nombre de républicains montraient une hostilité ouverte contre les institutions monarchiques existant dans les autres pays européens. Les ennemis de la Royauté belge trouvaient chez eux un accueil empressé et dans leurs journaux une tribune leur permettant d'attaquer cette royauté avec pleine liberté. Des Français favorisaient la création à Paris de clubs de réfugiés belges et les autorités permettaient à « un club républicain belge », mentionné sur un programme imprimé, de figurer dans le cortège funèbre qui suivit le corps de Victor Hugo. On ne put s'empêcher non plus de remarquer que, pendant les émeutes ouvrières de 1886, bien des cortèges de grévistes circulaient au cri de *Vive la France!*

Rien de cela n'était ignoré à Berlin et l'on profitait de ces incidents pour exciter notre méfiance contre nos voisins du Sud, afin de nous attirer le plus possible vers les pays germaniques. En 1878, on se disait en Allemagne persuadé de l'existence en France d'un parti disposé, au prix d'une renonciation totale à l'Alsace-Lorraine, à une réconciliation à condition d'un partage de la Belgique auquel la France aurait été admise dans une large mesure. Dans le public on représentait M. de Saint Vallier, un des hauts fonctionnaires du quai d'Orsay et qui devint ambassadeur à Berlin, comme inspirateur de cette politique. Informé des rumeurs répandues à ce sujet, M. Waddington, ministre des Affaires étrangères de la république les fit démentir catégoriquement. Cela n'empêcha pas M. de Holstein, le conseiller le plus influent du ministère allemand des Affaires étrangères et dont la politique consista surtout à créer autour de la France, dans tous les Etats européens, une atmosphère de méfiance, d'affirmer que M. de Saint Vallier lui avait à plusieurs reprises, mais non officiellement, offert une entente de la France avec l'Allemagne, aux dépens de la Belgique.

L'empereur Guillaume II ne dédaignait pas de coopérer à cette œuvre peu pacifique. Lui-même affirmait au ministre de Belgique à Berlin que les Français voulaient envahir la Belgique, s'emparer des forts de la Meuse et en faire une base d'opérations pour se porter sur Aix-la-Chapelle. « Je comprends maintenant, disait-il, pourquoi les Français étaient satisfaits de la construction de vos forts. C'est pour avoir trahi ce secret que Dreyfus a été condamné. J'ai assez de preuves pour n'avoir pas de doutes. » L'empereur ajoutait que, d'après les rapports de ses agents, dans toutes les gares françaises voisines de la Belgique, on construisait de nouveaux quais d'embarquement. Ces avertissements il les donnait pour qu'ils fussent transmis à Bruxelles et il ajoutait à ses confidences : « Ce n'est pas moi qui suis le voisin dangereux ».

A. DE RIDDER,
Directeur général
au ministère des Affaires étrangères.

Un retard dans le retour d'épreuves qui étaient allées rejoindre Dom A.-M. Acharé actuellement en mission à l'étranger, a fait paraître son poème avec une dizaine de coquilles typographiques qui ont complètement faussé le sens de certaines phrases. Signalons les plus grosses : musique pour unique; gloire pour glaise; moule pour monte; active pour relève; anime pour aime.

Le livre dans lequel Dom Acharé réunira sous le titre « Chanteurs de Dieu » ses beaux chants sur les différents arts, paraîtra le mois prochain chez Vroniani, à Bruxelles, illustré de bois de Pierre Nisot.

Paradoxe et prophétie

Mourants, et voici que nous vivons...

« Quelles sont, d'après vous, les chances de l'Eglise en 1928? Et d'ici cinquante ans? cent ans? Et en Angleterre, en Europe, en Asie? » Pareilles questions me mettent en gaieté, car enfin, comment savoir? Je ne suis pas un H. G. Wells catholique!

Et voilà qu'on me donne, pour ces articles, toute latitude de spéculer, de romancer, de jouer ce jeu qui ne connaît aucune règle : prophétiser sans garanties.

Il me plaît donc de déclarer : « Attention! Tenez la Chine à l'œil! La Russie commencera par envahir la Grande-Bretagne par le nord-ouest de l'Inde, puis s'unira à la Chine. Alors les Balkans se réveilleront. Il y aura un Empire germanique de courte durée, plus grand que jamais, à moins que la Russie ne soit soudain aspirée par le vide austro-hongrois. L'Angleterre, la France et l'Italie seront paralysées. La finance américaine (rappelez-vous que ceci est un jeu et que je puis dire ce qui me plaît!) s'effondrera. On verra la désagrégation finale de l'Europe et la destruction de ces « points » architecturaux qui sont d'actifs symboles — enflammant l'imagination et unissant les volontés — Sainte-Sophie, Saint-Pierre, le Saint-Sépulcre. La Mecque sera, je crois, anéanti par les bombes et l'Islam, déjà à moitié dissous, se brisera en mille morceaux rivaux. Puis la Chine au système social solide, imprégnera l'associée qui naguère la dominait. Le culte bolchevique de la machine s'éteindra et le monde sera mongolisé. Le vingtième Pape après l'actuel parlera chinois et siègera, peut-être, à Lhassa. La philosophie et la théologie scolastiques seront, pour la première fois, traduites dans les catégories orientales et, Bouddhistes, Hindous, Confucianistes, Shintoïstes et même le Brahmanisme seront christianisés. Le monde respirera jusqu'au prochain grand assaut de Michel contre Satan dans le duel qui ne finit pas. Babylone contre Sion, les voluptés du monde contre l'Epouse du Christ, la Bête contre l'Agneau. Le résultat de la lutte est certain. Mais quand? Personne ne le sait. »

Pas trop mal n'est-ce pas?

« Mal? » me fut-il répondu. « Peut-être pas comme morceau de mélodrame. Mais si tout cela devait arriver réellement ne serait-ce pas « mal »? » Je ne sais pas. Je m'attends à voir dans l'histoire de l'Eglise, une continuation de ce qu'éprouva saint Paul : « ... opprimés de toute manière, mais non écrasés; dans la détresse, mais non dans le désespoir; persécutés, mais non délaissés; abattus, mais non perdus; portant toujours avec nous dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre chair mortelle. » Et comme en réalité, la chair du chrétien est la chair du Christ, puisque tous nous ne sommes qu'un seul corps, et que l'Eglise est le corps du Christ, je m'attends à voir dans l'histoire de l'Eglise une réitération constante de l'histoire du Christ : échec, résurrection, ascension — sauf que, dans Son Amour, Il ne permet jamais que Son Eglise meure tout à fait.

* * *

Voici ce que je crois réellement possible : pour des raisons variant d'après les pays, je crois que des circonstances peuvent naître qui provoqueront comme un grand éboulement des catholiques indifférents laissant un reste très fervent, mais pas plus qu'un reste. Je crois, par exemple, qu'il est tellement évident en Angleterre que les cultes non catholiques ne comptent plus, religieusement parlant (le tumulte à propos du *Prayer Book* révèle

qu'il ne reste guère de positif dans la minorité qui le provoqua, qu'un agrégat anti-papal) et que l'Eglise est si manifestement le seul groupe religieux à s'accroître vraiment et rapidement, que bientôt les catholiques pourraient devenir, ici, une minorité assez grande et assez vigoureuse pour être une nuisance. Et se déchaînera, alors, une vraie persécution — ce que ne sont pas actuellement des irritations on impopularités locales — et, à cette heure, je crois que des masses entières défailleront. Je le crois parce qu'on a pu observer que tout progrès dans la liberté et dans la popularité nous a affaiblis, et si nous commençons par gagner plus de puissance, plus de bien-être humain dans l'Etat, je m'attends aussi à voir faiblir la vigueur spirituelle, et à l'heure de la réaction, de la « persécution », nous ne résisterions pas. Tout ne tiendrait pas jusqu'au bout.

Je crois que le terrible fardeau — je répète : terrible — mis, à juste titre d'ailleurs, sur les épaules du citoyen catholique moyen par la doctrine catholique ayant trait à la restriction de la natalité, tend à briser l'allégeance de milliers dont les épaules ne sont pas exceptionnellement solides. J'en connais beaucoup qui (illogiquement, c'est entendu, mais cependant...) raisonnent comme suit : « En cette matière, il m'est impossible d'observer — et quoi qu'il en soit, je n'observe pas — les lois de l'Eglise. Ne ferais-je pas mieux dès lors de rejeter le tout? Ne serait-ce pas de l'hypocrisie d'en agir autrement? »

Je ne serais donc pas le moins du monde surpris si, dans un siècle, il ne restait plus nulle part de nation catholique, mais seulement, dans tous les pays, des minorités catholiques fortes, conscientes et persécutées, des minorités plus nombreuses qu'elles ne sont aujourd'hui, beaucoup plus nombreuses dans des pays nominalement non-catholiques (Angleterre, Danemark, Scandinavie, Allemagne) et petites, mais beaucoup plus vigoureuses qu'elles ne le sont actuellement, dans des pays historiquement catholiques comme la France, l'Autriche, certaines contrées de l'Amérique du Sud, etc. J'avoue que l'Italie et l'Espagne posent un problème qui défie les pronostics les plus téméraires.

Je reconnais que ce que je viens de dire sous-entend que beaucoup de catholiques ne sont pas tout ce qu'ils devraient être. Quelle banalité! Qui donc suppose le contraire? Mais pourquoi ne le sont-ils pas? Je laisse de côté le mystère du mauvais vouloir, et je demande s'il y a des raisons qui expliquent la faiblesse de conviction et de volonté. Sainte Catherine de Sienne et beaucoup d'autres saints, avec une hardiesse que je ne me permettrais jamais, ont décrit le corps du Christ, c'est-à-dire l'Eglise, souffrant de maladies horribles et même de lèpres affreuses. Ne m'est-il donc pas permis, à moi, de percevoir dans Sa Chair torturée, des Plaies par lesquelles Son Sang s'écoule et Son Corps déperit? Ne puis-je me risquer à en compter cinq en particulier?

* * *

La première concerne l'instruction, le manque d'instruction, la mauvaise instruction. Pie X et Pie XI ont tellement insisté sur ce point que je puis y aller librement. L'insistance de Pie X à propos du « catéchisme » était due, en partie, à ce qu'il avait appris que certains curés de paroisse avaient écarté ce premier devoir de leur charge pastorale jusqu'au point de déclarer « qu'enseigner le catéchisme » était au-dessous de leur dignité. « Laissez cela aux vicaires, aux nonnettes, aux instituteurs ». Le Pape horrifié se mit incontinent à l'enseigner lui-même dans le Cortile de San-Damaso.

Mais les prêtres qui n'enseignaient pas avaient-ils quelque excuse? A parler franchement : oui! Car beaucoup de contrées étaient « traditionnellement » catholiques. On me le fit remar-

quer en Europe orientale (je préfère ne pas nommer d'endroits, bien que cet article y gagnerait en pittoresque) :

« Nous avons toujours cru que notre peuple avait la Foi dans le sang. Vous constatez par vous-même combien nos gens sont dévots (je l'ai constaté en effet). Nous n'avons jamais réalisé que des éléments nouveaux entraient dans le pays. Jamais l'idée ne nous était venue que la prochaine génération pourrait ne pas être tout ce qu'avaient été les générations précédentes. Elle ne le fut pas. Les scènes dont vous êtes maintenant le témoin se reproduiront-elles dans dix ans? Non! »

A quoi ces prêtres faisaient-ils allusion? Le fait que le pourcentage de ceux qui savaient lire croissait rapidement, ne les avait pas frappés. En conséquence, ils n'avaient pas créé de presse catholique. Mais les Juifs l'avaient fait! Les « libéraux » l'avaient fait! L'invasion du cinéma leur avait échappé aussi, avec sa suggestion constante (sur les jeunes filles, sur les enfants, sur ceux aussi qui ne savaient pas lire) d'idéals, je ne dis pas délibérément antichrétiens, mais non chrétiens; de bien-être matériel; de violence; de passion sexuelle.

Dans une ville catholique où je cherchais à faire filmer une cérémonie catholique, des quatre établissements qui eussent pu le faire, trois étaient juifs et l'autre « libéral ». Tous refusèrent. A ces populations qui avaient la tradition et l'imagination comme soutiens de leur foi, il était infusé hebdomadairement mille idées nouvelles, et, par-dessus tout, une nourriture rivale pour leur imagination. Et comme on ne s'en doutait pas, on ne s'appliquait pas à leur donner une instruction religieuse plus appropriée.

Je n'en ferai que mentionner la guerre et l'arrachement de masses entières à leur innocente et immémoriale vie agricole, pour les jeter dans un monde de sang, d'insouciance, de licence, et de maladies jusque-là inconnues ni même imaginées. De là que des pasteurs vraiment dévoués sont épouvantés, se déclarent coupables bien plus qu'ils ne le sont en réalité et demandent à quiconque peut leur répondre : « Comment commencer? Qu'est-ce que vous faites, vous? »

* * *

J'ajoute que là où l'instruction existe, elle peut être mauvaise, non parce qu'elle l'y a toujours été mais parce que, les circonstances ayant changé, l'instruction est devenue insuffisante relativement. Et cela est très très loin d'être toujours de notre faute! Dans mille endroits, des mesures anticléricales ont rendu difficile ou impossible à des catholiques appauvris de créer un équipement éducatif capable de subir la comparaison avec l'équipement laïc. Alors que nous nous saignons à blanc pour empêcher nos écoles de mourir, comment songer à les équiper comme elles devraient l'être? Comment payer aux instituteurs les traitements que nous voudrions leur payer?

Ils sont légion, en Angleterre, les laïcs héroïques, hommes et femmes, qui préfèrent les minces appointements catholiques et la fidélité à l'enfant catholique, à toutes les richesses des Egyptiens.

Mais à côté de cela, bien qu'en partie à cause de cela, nous avons pu, fréquemment, refuser de — ou hésiter à — nous comparer à d'autres. Il semblait dur de reconnaître que nous avions quelque chose à apprendre de ce qui, en tout cas, nous donnait certains exemples qui étaient mauvais.

Toutefois, les tours d'ivoire sont fragiles. L'isolement, jadis nécessaire, n'est plus désirable depuis fort longtemps, et est devenu impossible. Pour être tout à fait juste, je supposerai que nous sommes tellement nombreux que, n'étant pas tous des héros, il s'en trouve quelques-uns parmi nous qui ne veulent pas reconnaître nos déficiences en matière d'enseignement, même quand ils les connaissent. Cela leur paraîtrait déloyal. Mais une loyauté qu'

ferme les yeux est pire que la myopie, et c'est un péché de manquer de sincérité en recommandant quelque chose. En ce qui me concerne, je réponds comme suit à ceux qui me consultent : « Les progrès de notre enseignement catholique, depuis quinze ans, me semblent tenir du miracle. Il n'est certes pas encore parfait. Mais je prétends que ce qu'il donne de bon dépasse de beaucoup ce qu'il donne de médiocre ou ce qu'il ne donne pas du tout. Ayez confiance en lui, critiquez-le, aidez-le. »

Les Etudes, la revue des Jésuites français, ont montré récemment combien la critique peut être ferme et féconde. Et je sais par expérience comment les grandes congrégations de religieuses enseignantes s'appliquent à rechercher ce qui convient à la formation de la jeune fille d'après-guerre.

J'ajouterais encore que par une meilleure instruction religieuse, je n'entends pas une apologétique de polémique. Celle-ci a son utilité. Mais la foi chrétienne n'est pas un complexe d'arguments ni la négation de ce qui n'est pas elle. C'est une doctrine positive qui doit être enseignée de façon positive et sans rien exclure de ses profondeurs et de ses conséquences, et sans substituer la piété à la connaissance.

Il reste, qu'actuellement des masses de catholiques, même pieux, ignorent leur foi. L'un Pape après l'autre (je le répète, pour me couvrir!) ont dénoncé le mal et montré cette plaie saignante du corps du Christ.

* * *

La deuxième plaie que je veux signaler est le schisme entre les classes sociales. Ce schisme existe tout autant dans les pays démocratiques (s'il en est) que dans les aristocraties et les monarchies (encore une fois, s'il en est). Un livre récent du R. P. Lhande, S. J., démontre à quel point les ponts sont rompus entre le Paris-soleil — pour autant que le Paris-intérieur mérite encore ce nom — et le Paris-noir des fortifications, et le Paris-rouge qui entoure le Paris-noir.

Si j'ai choisi Paris comme symbole, c'est non seulement parce que les schismes entre classes y sont effrayants, mais encore parce que son cardinal-archevêque, qui peut compter sur un clergé décliné mais héroïque, cherche énergiquement à combattre une situation qui ferait le désespoir des plus audacieux.

Comme les admirables Allemands des diasporas du nord-ouest et du nord-est, les Français s'occupent depuis longtemps du problème : l'Action Populaire est bien connue. Mais la guerre ruina presque toutes les œuvres prospères, elle ruina aussi les trois quarts de cette classe moyenne qui fournissait les fonds que ces œuvres demandaient. Tout est à recommencer. « Il y a toute une mentalité à refaire. » vous répète-t-on. Faire une mentalité est plus dur, je vous assure, que construire une école. Et les psychologues (comme d'ailleurs l'expérience, que la plupart ne font que codifier) affirment que le fond d'une mentalité demande des générations pour se former. (Voilà l'une des raisons pour lesquelles des « arguments » en faveur du catholicisme peuvent être vus et admis et puis, du jour au lendemain, écartés et paraître sans valeur. Ils avaient comme tissé un filet autour de l'intelligence sans l'affecter autrement. « *Laqueus contritus est* » — les mailles se sont rompues ou déchirées et le contenu des remplis du cerveau, que les arguments n'avaient pas touché, s'est libéré et se répand comme une peste...)

Et si cela est vrai pour la France républicaine, quel n'est pas le danger pour les pays où l'Eglise n'est pas seulement étroitement liée à l'Etat, mais à une caste? C'était le cas pour l'Autriche; De là que vous risquez d'y entendre, non pas railler Jésus mais le louer au contraire, mais d'une louange accompagnée d'un grognement contre l'Eglise.

Je dois ajouter qu'autour de Paris des populations entières n'ont même pas été baptisées; et si en Angleterre, les confirmations anglicanes diminuent, dit-on, de 10,000 par an, je me demande ce qui, ici aussi, en Angleterre, est le sort du baptême? Certes, à Londres, les ponts ne sont pas rompus. Mais ils sont si peu nombreux, si si peu à s'en préoccuper et à essayer de les maintenir!

Je suis convaincu que si nos écoles catholiques (les plus riches) élèvent une génération qui ignore jusqu'à l'existence, et à fortiori les conditions de vie des populations de certains quartiers de Londres, elles provoquent un schisme plus vif, elles taillent une blessure plus profonde par laquelle encore, le sang du Christ se perd inutilement. Grâce à Dieu, ici aussi, le progrès est apparent et étonnant. Peut-être que nos classes éduquées n'auront pas à entendre un jour le reproche : « On a trouvé sur vos vêtements le sang de tous ceux-ci, Mes pauvres, innocents. »

(Commonweal, New-York.)
Traduit de l'anglais.

C. C. MARTINDALE, S. J.

Les constitutions morbides en pathologie mentale

La Constitution cyclothymique

Tandis que le schizothyme se caractérise par la perte du contact avec la réalité, le cyclothyme est étroitement soumis à tous les mouvements, toutes les modifications du milieu ambiant. A ces changements du milieu correspondent des variations dans ses sentiments, dans le sens de la gaieté ou de la tristesse. Chacun de nous peut éprouver à certains moments de la dépression psychique, et à d'autres se sentir vivant, alerte, « heureux » enfin. Mais le cyclothyme dépasse déjà quelque peu la moyenne, en ce sens que les mouvements de son humeur sont intenses et prolongés. Vous avez certainement rencontré en société des personnes très « boute-en-train », riant beaucoup, manifestant une gaieté de collégien en vacances. Si vous avez pénétré dans leur intimité, vous les aurez peut-être retrouvés affectés dans un coin, sombres, pessimistes, et vous vous êtes retirés, étonnés du contraste. Il s'explique très aisément : vous aviez affaire à des cyclothymes que la moindre circonstance extérieure fait osciller entre les deux pôles effectifs extrêmes. Il existe chez eux une certaine évolution cyclique (de là le mot cyclothyme : *κύκλος*, cercle, et *θμός*, humeur) que Goethe observait si bien en lui-même, quand il parlait du *cercle des jours bons et mauvais qui tournait dans son âme. Les facultés d'invention, d'exécution, de méthode, aussi bien qu'humeur, joie, tristesse, énergie, faiblesse, initiative, prostration — tout se meut de façon régulièrement circulaire; et il ajoutait que sa nature variait entre les extrêmes d'une gaieté exubérante et d'un malaise mélancolique.*

Gogol, le grand romancier russe, marquait dans ses lettres ces fluctuations de son état affectif : un jour il écrivait : *J'accomplirai! j'accomplirai! Je sens la vie qui bouillonne dans mon être. Mon œuvre sera inspirée et la Divinité planera sur moi!* Ailleurs, on le trouve déprimé, morose : *Ni Rome, ni ce ciel d'Italie qui ont toujours exercé leur charme sur moi ne me font plus aucune impression. Je ne les vois plus, je ne les sens plus... Oh! comme il m'est pénible de te dévoiler mon état!* Et dans les poésies de Musset, ne remarquons-nous pas de pareilles variations dans la gaminerie de la *Ballade à la Lune* et la *mélancolie des Nuits*?

Tous les cyclothymes d'ailleurs ne se ressemblent pas et leurs différences se marquent dans deux plans différents ainsi que Kretschmer l'a montré. Il a distingué chez eux le coefficient diathésique, c'est-à-dire le degré plus ou moins marqué de gaieté ou de tristesse qu'on rencontre le plus habituellement chez chacun d'eux, et le rythme psychique, selon la mobilité ou la lourdeur de leurs réactions. Mais toujours le cyclothyme cherche et subit le contact avec l'ambiance : il peut être silencieux, jamais il ne sera froid ni distant : on verra par moments un sourire, un geste indiquer sa participation à ce qui se passe autour de lui. Il ne cherche pas à créer une antithèse entre son moi et le monde. Possédant « l'intuition de la mesure et des limites » (Minkowski), il arrondit les angles : son activité n'est pas aveuglément tenace, elle s'adapte aux circonstances. C'est dans la classe des cyclothymes qu'on rangera le praticien débordant d'activité et le commis-voyageur turbulent et hâbleur. En littérature, on y trouvera surtout des réalistes et des humoristes. Dans les sciences, les cyclothymes se révèlent comme des empiriques, attachés aux choses concrètes et palpables, et des vulgarisations : tel Pasteur. En politique, ils s'avèrent négociateurs bienveillants et intelligents, initiateurs vigoureux : Kretschmer classe parmi eux Luther et Mirabeau.

Aussi bien que le tempérament cyclothymique vient à s'exagérer de façon vraiment anormale, et nous nous trouvons en présence d'une affection mentale bien caractérisée : la psychose maniaque, dépressive. Celle-ci est constituée par la succession d'états d'excitation ou manie, et de dépression ou mélancolie. Au cours des premiers, le malade bavarde énormément, chance, rit, fait des jeux de mots : son activité brouillonne s'attaque à tout et laisse tout tomber pour repartir sur un nouveau terrain. Le mélancolique par contre, est inerte, languissant, geignard : il se plaint de sa santé, roule dans son esprit mille idées tristes ; parfois, harcelé par une angoisse indicible, il se précipite vers la seule issue qui lui paraisse encore ouverte, le suicide, tel ce pauvre Gérard de Nerval qu'on retrouva un matin pendu dans la rue de la Vieille-Lanterne.

La Constitution mythomaniacque

Il existe, dit Dupré, « des sujets constitutionnellement enclins à organiser par leurs paroles, leurs écrits et leurs actes, des fictions plus ou moins fréquentes et prolongées, à tromper ainsi leur entourage sous l'influence de mobiles eux-mêmes pathologiques, et à traduire enfin par cette influence élective ou mensonge, à la simulation et à l'invention romanesque, une tendance d'action et une forme d'esprit que désigne le terme de mythomanie et de mythopathie ».

Cette forme d'esprit existe à l'état normal chez l'enfant : dès le premier essor de son imagination, il crée de petits récits absurdes et charmants dont il est le centre. Puis, il découvre que le mensonge est une arme défensive excellente contre les châtements, ou une façon simple de se mettre en valeur. Dans la suite, le pouvoir réducteur de la réalité fait disparaître la tendance à la fabulation, et les inconvénients du mensonge se manifestent assez vite. Chez certains adultes pourtant, cette activité mythique persiste, mais alors elle est franchement pathologique et obéit toujours à des mobiles intéressés.

L'élément vaniteux y entre pour une grande part. Le plus souvent, le mythomane crée des romans où il joue un rôle avantageux, raconte avec complaisance ses exploits imaginaires. Cette tendance, innée paraît-il, chez les Gascons et les Marseillais, a été mise en scène par Corneille dans le « Menteur » et vous connaissez tous, les deux fameux personnages d'Alphonse Daudet : Numa Roumestan et Tartarin de Tarascon. Parmi les mythomanes vaniteux, on range encore les auto-accusateurs criminels : il s'agit en général de débiles mentaux qui vont s'accuser comme les

auteurs du crime sensationnel dont ils viennent de lire le récit dans les journaux : il y a chez ceux-ci un besoin pathologique de gloire qui ne trouve, pour se satisfaire, que cette voie singulière. Les films américains ont provoqué l'extension d'une autre classe de mensonges morbides : les jeunes filles victimes de raptés imaginaires, ou cette jeune servante que ses maîtres retrouvaient bâillonnée et ligotée dans leur appartement en désordre et qui reconnaît, à l'instruction, être l'auteur de ce scénario.

Parfois, l'activité mensongère du sujet revêt un caractère particulier de malice ou de méchanceté. C'est le cas chez les mystificateurs et chez les organisateurs de séances d'occultisme, de miracles, d'histoires de maisons hantées. Une autre forme de mythomanie maligne, beaucoup plus importante que la première, est représentée par la calomnie ; la lettre anonyme en est le procédé le plus courant. Mais dans d'autres cas, la dénonciation est verbale et est provoquée par la haine ou par la suggestion d'un tiers. Il s'agit souvent de jeunes filles, névropathes avérées, qui accusent un innocent de les avoir outragées et organisent pour confirmer le fait une mise en scène dramatique. Ce fut le cas pour Marie de Morell qui fit condamner en 1835 le lieutenant de la Roncière. Les détails en furent donnés dans un livre de Maurice Talmeyr : *La ténébreuse affaire La Roncière* ; l'auteur rejette la thèse de la mythomanie en se basant sur le « bon sens » qui, dans le cas présent, n'est qu'une forme de l'ignorance de la question.

Enfin, le mensonge habituel peut servir uniquement à satisfaire une intention cupide : il s'agit généralement d'escrocs ou de chevaliers d'industrie. Tels sont les escompteurs de fortunes fictives, comme cette Thérèse Humbert qui avait réussi par ses fabulations à donner une existence presque réelle, pourrait-on dire, à la fortune des Crawford.

Paul Ginisty a raconté dans un livre fort intéressant *la Vie et les Incarnations d'Anthelme Collet*, ancien soldat de Napoléon, qui réussissait à escroquer de l'argent en se vantant de ses propriétés imaginaires, et qui, devant le tribunal, se vanta de méfaits qu'il n'avait jamais commis. De nos jours, ne connaissez-vous pas tel de nos compatriotes qui fut arrêté pour escroqueries à peu près dans toutes les villes d'Europe, décora de l'ordre de Léopold un général étranger et se prétendit le filsmorganatique d'un souverain : ici, comme chez Anthelme Collet, la vanité et la cupidité se mêlent.

La Constitution perverse.

Certains individus apparaissent comme réfractaires à toute éducation morale : ils sont sournoisement méchants, menteurs, voleurs, vicieux, ainsi certains personnages des romans de Francis Carco. Ce sont les pervers instinctifs, êtres dangereux qui peuplent les prisons. Mais, à côté de ces sujets dont l'amoralité est absolue, il en existe d'autres chez lesquels, cette amoralité se canalise plutôt dans telle ou telle direction. On peut diviser nos instincts en trois grandes classes : l'instinct de conservation, l'instinct de reproduction, l'instinct de société.

Au premier se rattachent la recherche de la nourriture, la poursuite des moyens d'existence et le sentiment de la personnalité. Parmi les perversions liées aux appétits alimentaires, on note la gourmandise, les recherches de goûts bizarres et l'ivrognerie. Quant à l'instinct de propriété, il peut s'hypertrophier au point de donner lieu à l'avarice : celle-ci n'est autre qu'une accumulation de matériaux d'existence inutiles, puisque le sujet ne s'en sert pas. M. Julien Green dans *Mont-Cynère* et M. Ivan Goll dans le *Microbe de l'Or* ont étudié avec beaucoup de précision cette tare psychologique. Cependant, une classe d'avares fort intéressante est représentée par les mendiants théatralisés qui succombent de misère sur leur trésor : Dupré cite seize cas de ces riches miséreux dont la fortune variait entre 1,000 et 375,000 francs. La passion du jeu constitue elle aussi une déformation de l'instinct de propriété.

Du point de vue du sentiment de la personnalité, on peut parfois observer une tendance héréditaire au suicide qui ne repose sur aucun fond d'anxiété : c'est le cas étudié par Paul Bourget dans *la Géole*. Les deux anomalies les plus fréquentes sont l'orgueil et la vanité : à vrai dire, la première est plutôt du domaine de la constitution paranoïaque, tandis que la seconde ressort davantage à la mythomanie, comme nous l'avons déjà vu.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les anomalies de l'instinct de la reproduction; nous envisagerons donc directement les dépravations de l'instinct de société. Nous nous adaptons à la vie sociale parce que nous éprouvons pour les autres hommes une certaine sympathie. Cette sympathie peut être déviée et remplacée par un amour exagéré des animaux, comme c'est le cas chez beaucoup de vieilles filles. De temps à autre, la sociabilité est annihilée et remplacée par une malignité foncière, un instinct forcené de destruction : le cas est fréquent chez les individus faibles d'esprit qui brisent ou déchirent tout ce qui leur tombe sous la main. D'autres incendient, pour le plaisir puéril de voir un grand feu. Certains frappent ou torturent les animaux ou les individus faibles.

* * *

Au terme de cette étude des constitutions morbides, nous tenons à signaler que la classification adoptée par nous n'est pas reconnue par tous les psychiatres. Delmas et Boll suppriment la constitution schizothymie et ajoutent une constitution hyperémotive; Dide et Guisard admettent l'existence de tempéraments neurasthénique et psychasthénique; on a même décrit une constitution épileptique. Nous croyons cependant que les types décrits par nous peuvent servir de clés à la science des caractères.

On se rendra aisément compte que ces divers tempéraments ressortissent à des facultés intellectuelles différentes : la schizothymie et la cyclothymie intéressent l'affectivité; c'est le jugement qui est défectueux chez les paranoïaques; l'imagination est en cause dans la mythomanie tandis que les pervers présentent des altérations du sens moral. Il en résulte que des éléments de ces diverses constitutions peuvent être présents chez le même individu et qu'on risquerait fort de se tromper en classant chaque individu dans une seule catégorie à l'exclusion absolue de toutes les autres.

Docteur MARCEL MOREAU.

A nos abonnés

Nos prix d'abonnement sont restés inchangés depuis septembre 1926, malgré la hausse continue de l'index, qui règle automatiquement les salaires des ouvriers d'imprimerie et malgré que nous ayons, à diverses reprises, ajouté des pages de texte.

Une nouvelle augmentation du barème de notre imprimeur nous oblige à relever le prix de l'abonnement à partir du 25 mars prochain :

1 an	fr. 47.50
6 mois	25.00

Pour le clergé :

1 an	fr. 37.50
6 mois	20.00

Les abonnés dont l'abonnement expire le 25 mars prochain nous obligeraient infiniment en versant à notre compte chèque-postal 48.916 le montant de leur renouvellement

Ceux qui nous ont déjà fait parvenir leur réabonnement à partir du 25 mars sont instamment priés de vouloir bien nous adresser encore les dix francs de majoration.

CHRONIQUE D'ART

Eloge des Marionnettes

Se conformant au conseil du prophète, *Tôbne* est venu à nous, puisque nous refusions d'aller à lui. Il installe son théâtre des marionnettes, en plein centre, à la porte de Namur, et nous convie à le fréquenter.

Citant George Sand, il nous rappelle que les marionnettes ont eu de tout temps la faveur des gens d'esprit. Il n'est que le nôtre qui fasse exception. Qu'il nous permette de lui dire qu'il a tort.

Les Marionnettes sont la meilleure école du Théâtre, et le conservatoire de ses traditions les plus pures. Il n'est enseignement que le dramaturge et l'acteur ne puissent venir chercher auprès d'elles. Elles sont humbles et obéissantes, silencieuses, dénuées de passions. Loin de se répandre à la cour et la ville, en étalant aux yeux de tous leur vanité et leurs petites ambitions, elles restent dans la coulisse, une fois leur tâche terminée. Elles n'ont cure de figurer à l'affiche, en bonne place et lettres de dimensions; éloge ou blâme, la critique ne les touche pas; leur indépendance est totale, car elles n'ont ni vices, ni besoins.

Anonymes et impersonnelles, elles sont vraiment les *Personnages*, ces êtres fictifs, sortis du cerveau du poète, toujours trahis en quelque point, lorsqu'ils s'incarnent dans un acteur de chair et d'os.

Que venons-nous chercher au théâtre? Une illusion, une histoire, un conte. N'importe quoi qui nous fasse sortir de nous-même, quitter ce monde l'espace d'un instant, vivre d'une vie qui n'est pas la nôtre. Tout ce qui nous maintient dans l'ambiance de celle-ci, nous interdit cette fuite dans la fiction, cette évasion hors du temps, diminue notre plaisir.

Que de fois vous l'avez constaté! Au coin du feu, le livre en main, tout cet univers poétique vous semblait le seul plausible. Vous vous mouviez en lui, comme s'il n'en existait plus d'autre; vous alliez et veniez, entraîné par l'action, convaincu de la véracité de chaque geste, de la sincérité de chaque sentiment. Le poète avait beau faire, multiplier les péripéties, livrer ses héros au tumulte des passions les plus vives, vous suiviez, vous ne doutiez pas.

Vous voici au théâtre. Vous n'avez qu'une hâte, un désir : sitôt le rideau levé, vous retrouver au cœur de ce monde enchanté. Hélas! Du premier coup d'œil, vous voilà déçu. Ce héros que vous aviez imaginé, où est-il? Vous l'aviez vu noir, élancé, l'œil ardent, et le nez impérieux; vous le retrouvez blond, épanoui, court sur jambes, et bien en chair. Ce n'est plus un héros que vous avez devant vous, mais X., l'acteur bien connu. Impossible de s'y tromper. Il est bien maquillé, mais si peu. Et que lui importe d'ailleurs! Il se trouve bien cet homme. S'il est là, mon Dieu, ce n'est point pour qu'on s'y trompe. Un personnage oui, bien entendu, son personnage, mais tout de même et avant tout lui-même. Sans doute, ceci n'est point vrai de tous les acteurs. Il en est quelques-uns qui sont maîtres du grand secret, pour qui le théâtre n'est pas une profession, mais un art. Mais le grand nombre, l'acteur moyen, tel que l'ont fait l'esprit et les mœurs du théâtre moderne, n'est-ce point ainsi qu'il se présente toujours à nos yeux?

Avec les marionnettes, rien de pareil. Nous sommes en pleine convention. Sur cette figure peinte, il ne nous est permis d'inscrire aucun nom, aucune étiquette profane. Elle se donne pour ce qu'elle est : un mythe. Comme il nous est facile dès lors d'entrer dans le jeu. La gaucherie même de leurs gestes nous devient une aide. D'où nous vient cette emprise mystérieuse de l'art, si ce n'est précisément de ce qu'il n'est qu'un simulacre, un faux-semblant?

Lorsque la statue de Pygmalion s'anime, lorsque ce marbre

étincelant devient chair et s'abîme aux bras du sculpteur, c'en est fini du prestige. En prenant vie, l'œuvre d'art n'est plus.

Il en est de même sur la scène. Pour que subsiste dans toute sa fraîcheur la fable qu'imagine le poète, il faut la prémunir des embûches du réel. Elle ne peut vivre de sa vie supérieure, qu'au sein de la convention la plus stricte. Un sourire, un geste trop familier, il suffit pour rompre le charme.

Le théâtre ancien, qui prescrivait le masque, avait ses raisons pour le faire. En dérochant sous lui, la vraie figure de ses acteurs, il obéissait à un instinct sûr. Entre l'art et la vie, il dressait une barrière. L'emploi des marionnettes est né de ce même souci : ne confier l'évocation du mystère qu'à des agents éprouvés, à ces blocs de bois démunis de raison, mais qu'une raison supérieure anime et guide.

Simulacres sacrés au début, images des déesses et des dieux, les marionnettes n'ont rien perdu de leur caractère mystérieux, en descendant sur la scène profane.

Les foules ne s'y sont point trompées, qui, au cours des siècles et dans tous les pays, se sont rassemblées au pied de leurs tréteaux. Elles s'y trouvaient en contact avec les puissances invisibles. Les témoignages abondent qui nous montrent les marionnettes figurant dans les grandes manifestations religieuses d'autrefois. Faut-il rappeler les statues animées du dieu Osiris, promenées aux grandes fêtes sur les épaules de ses quatre-vingts prêtres; les figures colossales adossées aux murs du temple de Hiérapolis, qui branlaient la tête et dardaient sur la foule des regards étincelants; l'Apollon qui répondait aux questions; toutes ces figures articulées, qui remplissaient les temples de Grèce et de Rome?

Tout au long du Moyen-âge, nous pouvons voir les marionnettes jouer un rôle important dans les Mystères, comme dans ce festival donné à Dieppe, pour célébrer l'Assomption, sur le parvis de l'église Saint-Jacques, où figuraient plus de quatre cents personnages, dont un grand nombre d'articulés.

Marionnettes, ces figures de saints et de saintes, que l'on promenait en grandes pompes dans les rues de Lucques et qui levaient la main et bénissaient le peuple; marionnettes, cette Madone espagnole, qui faisait accourir les foules dans son sanctuaire de Orihuela.

L'usage des marionnettes dans les cérémonies religieuses, s'était répandu à tel point, qu'elle provoqua à plusieurs reprises les interventions du saint Synode ou des conciles.

Mais si l'Eglise était prompte à réprimer les abus, elle eut soin toujours de marquer, nettement, l'estime en laquelle elle tenait le menu peuple de bois, à l'encontre des gens de théâtre pour lesquels elle n'eut en réserve longtemps que ses foudres.

Le scepticisme contemporain a eu raison de la Marionnette, comme il a eu raison, de toutes ces institutions aimables qui paraient de grâce et de poésie la vie quotidienne de nos pères. Il a cru trouver son plaisir et son divertissement dans un réalisme brutal et un vulgaire appel aux sens.

Mais il semble qu'à la longue, le désenchantement apparaisse. Les foules modernes sont mécontentes, elles baillent au music-hall comme au cinéma, dont le faux merveilleux n'a pas tenu longtemps à ses yeux. Elles demandent autre chose : des spectacles nouveaux qui aillent réveiller en elle ce vieux fonds d'ingénuité qu'elles gardent en réserve.

Reverrons-nous le règne de la Marionnette? Et pourquoi pas? Ce qui fut vrai reste vrai. Des magiciens peuvent se trouver, qui revêtiront la marionnette de prestiges nouveaux. Que Tóine se rassure. L'histoire de la Marionnette n'est pas près de finir. Félicitons-le, en attendant, de tenir les fils d'une main aussi sûre et de mener le dialogue avec tant de brio. Pour les avoir tenus et menés en des temps difficiles, il n'en aura eu que plus de mérite.

MARCEL SCHMITZ.

Point final

On ne croirait jamais qu'il est si difficile de se faire comprendre, fût-ce d'un homme comme M. le chanoine Halflants.

Ce n'est pas parce que « deux ou trois genres différents » ont « en commun une part d'imagination » qu'ils ne sont pas distincts.

Et ce n'est pas parce qu'on distingue les genres, qu'on restreint la portée de l'art surnaturaliste. Au contraire.

Définition : le roman réaliste relève essentiellement de « cette littérature qui n'imagine bien que ce qu'elle observe bien » (Bourget).

Ou encore : « Il est le procédé par excellence pour le dégagement des vérités profondes (le même). Ou encore : il appartient, au premier chef, à « la littérature à idées... qui dégage de la vie humaine, considérée dans sa vérité, les grandes lois qui la dominent. » (le même). C'est aussi, a-t-on dit, un miroir promené le long des routes.

C'est donc la caractéristique essentielle du « roman d'observation quotidienne et réaliste » (Bourget) de s'en tenir rigoureusement — scientifiquement, a-t-on été jusqu'à dire (1) — à la vie vécue. Si l'on perd de vue cette notion, on brouille tout.

Mais comme catholique, nous déclarons que la vie vécue ne s'arrête pas aux seules passions, particulièrement aux passions de l'amour. Nous disons : la vie passionnelle elle-même n'est que le terrain sur lequel se joue un jeu plus profond, plus grave, plus décisif : le salut éternel des âmes. Nous disons : le réalisme, qui étudie les passions, si aigu qu'il soit (et il est certain que ce régime-là a atteint des crêtes extrêmes d'acuité, de Stendhal à Proust) n'est pas complet. Le champ psychologique va au delà : le noyau organique de rassemblement des âmes littérairement dépeintes ne doit pas être le moi passionnel, mais le fond mystique de l'âme.

Et nous appelons ce réalisme, où l'action du surnaturel reçoit enfin la part qui lui revient, la meilleure, le réalisme intégral.

Toutefois, ajoutons-nous, l'investigation, dans le nouveau domaine abordé — et abordé, désormais, avec une rigueur d'analyse égale à celle qu'on a longtemps réservée au seul domaine des passions — l'investigation, dans ce domaine délicat et obscur, à ses limites, Elle réclame beaucoup plus de qualités humaines et littéraires que l'autre; elle demande à être entourée d'un appareil de savoir profane et sacré beaucoup plus étendu et plus précis; et, surtout, ses répercussions dans la sensibilité des lecteurs, son action sur les âmes est de beaucoup plus de conséquence, comme tout ce qui touche à la religion, au sacré. M. Louis Bertrand — avec qui ce que j'ai écrit s'accorde sur plusieurs points importants, encore que les points de vue ne soient pas identiques — déclare qu'il a retiré de la lecture de *l'Imposture* « un véritable profit spirituel » : je viens de recevoir une lettre, d'un ami dont le bon sens et le talent sont également admirables et qui me dit « qu'il connaît des gens que cette œuvre fait blasphémer » : ce qui est tout aussi explicable. Spinoza et Nietzsche en ont bien aidé à devenir catholiques, comme le suicide en a aidé à vivre.

Le moins qu'on puisse dire, quand les avis sont ainsi partagés, c'est qu'il faut prendre garde.

Si l'on veut faire pour le roman catholique (le génie aidant) ce que des incroyants comme Balzac, Stendhal, Flaubert, Tolstoï,

(1) BOURGET n'a-t-il pas été élu membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris? Et les médecins, les psychiatres ne fouillent-ils pas dans le roman contemporain presque comme dans un procès-verbal de laboratoire? A preuve les intéressantes chroniques, qui voisinent avec nos articles, ici-même, de M. le docteur Marcel MOREAU.

Proust ont fait pour le roman simplement réaliste, il faut à tout prix aider nos auteurs à ne pas dépasser la juste limite de l'observable et de la crédibilité, au delà laquelle ils ne peuvent que verser dans l'arbitraire et dans une fantaisie non pas psychomachique, mais logomachique, absolument correspondante, dans son genre, à l'absurdité morale, à la creuse invraisemblance des romans-feuilletons. Et cela non sans dommage, et pour la littérature catholique, et pour la Religion, et pour les âmes.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'établir qu'il est infiniment désirable que nous possédions des romans catholiques de la classe de la *Guerre et la Paix*, des *Frères Karamazov*, du *Rouge et Noir*. On demande un Dante romancier, qui ait le pouvoir d'étreindre le monde moderne dans ses mains de titan.

Je pense aussi qu'il n'est pas nécessaire d'établir que c'est le rôle de la critique — catholique — de rendre, au besoin, aux romanciers le service dont je parle plus haut. Elle doit veiller à ce que l'instrument ne soit pas faussé dès le début.

Et il devrait être à peine nécessaire de signaler que le domaine de la vie vécue, qui est celui du roman réaliste, n'est pas du tout le domaine de la vie quintessenciée, sublimée, vie ailée et métaphysique, d'Ariel et de Béatrice, qui est celui de la poésie. On chante le Paradis : on ne le décrit pas comme la maison de Grandet.

Au reste, il va de soi que le roman même le plus réaliste ne peut se passer de poésie, et que l'épopée, surtout quand elle sort d'un Dante, tout nourri de saint Thomas, ne peut, de son côté, se passer d'un certain réalisme. Communiquer, ce n'est pas se confondre. Y a-t-il rien qui répugne plus violemment à la pureté de l'art que la confusion des genres?

M. le chanoine Halflants ne tombera-t-il pas d'accord avec moi que, justement, la condition du bon sens, dont il insinue que j'ai manqué, est la *distinction*? — C'est pourquoi je distingue (1).

Léopold LEVAUX.

(1) Et ne peut-on citer une opinion de Bloy sans passer pour « se mettre en critique, à son école? » Il y avait, d'ailleurs, chez Bloy, qui n'était en rien un critique, sans laisser, cependant, d'en avoir de magnifiques parties, bien plus de bon sens que M. HALFLANTS ne se le figure. Quand ce ne serait que celui qui consiste à chercher d'abord et de toutes ses forces le Royaume de Dieu et sa justice...

Quant à l'écrivain, je défie M. HALFLANTS de découvrir, dans les quarante volumes de Léon BLOY, seulement dix fautes contre « la précision des termes » et « la justesse de l'expression ». Il confond l'outrance des sentiments et des pensées, dont nul ne songe à nier la présence dans son œuvre (« l'hyperbole est sa manière » a dit MARITAIN), avec la défectuosité de l'expression. Il confond BLOY avec LEMONNIER.

A mon humble avis, tout critique catholique se doit : 1° de respecter toujours d'une certaine manière le génie, surtout quand le génie est catholique, et donc de ne pas le prendre de trop haut avec lui; 2° Quand il s'agit de l'auteur de la *Femme pauvre*, de ne pas oublier tout ce que la littérature et l'art catholiques lui doivent, (sans parler des âmes) et particulièrement le roman, qui nous occupe ici.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 mars à la salle Patria (5 heures).

M. E. MONTPETIT,
avocat, professeur à l'Université de Montréal,
membre canadien de l'Académie de langue
et de littérature françaises,

y parlera

Du pays de Maria Chapdelaine

Nouvelles précisions

Avertissons charitablement M. Levaux qu'il perd son temps (et le mien) à m'expliquer le dernier mot de ce qu'il a voulu dire. Affligé d'une infirmité d'esprit bien pénible en ce temps d'*obscurisme*, je ne comprends que les textes clairs.

Quand M. Levaux parle de « vie quintessenciée » et de la « vie métaphysique d'Ariel et de Béatrice », j'avoue que, de ces alliances de mots, je ne parviens pas à me forger un concept intelligible.

Son « noyau organique de rassemblement des âmes littérairement dépeintes » me paraît un noyau de nébuleuse, à quoi je préférerais toujours une bonne étoile, brillante et scintillante.

Encore, je ne saisis pas comment on pourrait chanter le Paradis sans en parler. Or, du moment qu'on en dit quoi que ce soit, on commence à le décrire. Le *Te Deum* en est déjà une description. Sans doute, la maison de Grandet est plus à notre portée, et je ne prétendrai pas qu'il soit facile d'imaginer le Ciel avec la vraisemblance voulue. Je constate seulement que des génies littéraires n'y ont pas mal réussi.

Le roman réaliste ne m'est pas tout à fait inconnu. J'ai souvenance d'avoir consacré un volume à son étude. Alors, pourquoi M. Levaux reprend-il, pour me convaincre, cette démonstration de la puissance du roman qui, de l'observation des faits, dégage des vérités profondes? Témoin Paul Bourget. A qui le dit-il? J'éprouve pour ce romancier, qui a « le pouvoir d'étreindre le monde moderne dans ses mains de Titan », une admiration que son dernier roman *Nos actes nous suivent* n'a fait que confirmer.

Pourquoi dire : « Il est infiniment désirable que nous possédions des romans catholiques de la classe de la *Guerre et la Paix* », alors que nous avons mieux que cela dans l'œuvre de Bourget? Et mieux aussi que Stendhal, dont la réputation est bien surfaite. Le démontrer nous mènerait trop loin; nous y reviendrons quelque jour.

Ce dont il s'agit ici, c'est de savoir si, à côté du roman réaliste, il peut y avoir un roman où interviennent le Ciel et l'enfer. *That is the question : to be or not to be*. Sur ce point, M. Levaux n'apporte aucun nouvel argument. Tenons-nous donc à ce que nous avons dit. Et mettons le point final.

* * *

Quant à Léon Bloy, il reste quelque précision à donner.

1° Comment peut-il n'être « en rien un critique », et cependant « en avoir de magnifiques parties »? Encore une fois, je ne comprends pas. De fait, Léon Bloy s'est mêlé de critique littéraire, et même beaucoup; par exemple, dans les *Dernières colonnes de l'Eglise*, où il s'attaque à des écrivains, à qui la littérature et l'art catholique doivent beaucoup, et cela avec une violence telle qu'il en perd tout crédit. Il est donc dangereux de se mettre, en critique, à son école, comme le fait M. Levaux en adoptant avec entrain son jugement sur le roman de Benson.

2° Léon Bloy avait le bon sens qui consiste à chercher d'abord et de toutes ses forces le Royaume de Dieu et sa Justice. Et c'est très bien. Mais il manquait de bon sens dans l'application de ce principe aux réalités de la vie et de la société. Ceci, je l'ai longuement prouvé (*Revue belge*, 15 juin 1926). Cette démonstration sera reproduite bientôt dans la troisième série de mes *Etudes de critique*.

3° M. Levaux concède « l'outrance des sentiments et des pensées » chez Bloy, mais affirme avec énergie sa « précision des termes » et sa « justesse d'expression ». C'est-à-dire que, quand Bloy appelle le Père Didon un *mauvais prêtre*, un *incroyant*, un *idiot*, les termes

sont précis (je vous crois!), les expressions justes (comment donc!), et l'outrance n'est que dans la pensée!

A notre tour, définissons M. Levaux de trouver dans le dictionnaire un seul terme imprécis ou une seule expression impropre. Faut-il lui apprendre que l'imprécision ou l'exagération n'est que l'application maladroite des termes aux réalités? D'ailleurs, s'il y avait moyen de distinguer ici la pensée et son expression, je dirais que l'outrance de la pensée est pire que celle de l'expression.

4° Respectons le génie de Léon Bloy, si génie il y a, comme nous respectons celui de Victor Hugo. Mais que cela ne nous empêche pas de dire de l'un et de l'autre les vérités qu'il y a à dire. Pas de fétichisme!

5° Je n'oublie pas tout ce que la littérature et l'art catholiques doivent à l'auteur de la *Femme pauvre*, ni surtout ce que les âmes lui doivent. Je comprends la reconnaissance que lui vouent certains esprits qui, par lui, sont arrivés à la vérité catholique intégrale. Mais ce n'est pas une raison pour admirer sans restriction la littérature de Bloy. Certains convertis reconnaissent devoir à Jean-Jacques Rousseau ou à Tolstoï leur premier retour à l'Évangile : faudra-t-il que nous louions tout de ces auteurs?

Le malheur, pour Bloy, c'est que son influence sur la littérature catholique n'a pas été que bienfaisante. Elle a lancé de jeunes auteurs catholiques sur la voie d'un faux mysticisme, d'une exégèse fantaisiste et d'une désinvolture irrévérencieuse à l'égard de l'autorité religieuse. Son manque de mesure a été un déplorable exemple à l'intérieur de l'Église, et une cause de scandale à l'extérieur chez ceux qui se figuraient que le catholicisme, c'était cela.

De Léon Bloy, dérive, en partie, un courant nouveau auquel s'abandonnent avec entrain certains jeunes écrivains catholiques. Ils brûlent les étapes et, sans passer par l'ascèse, se jettent dans la mystique. Oubliant le fondement indispensable de l'humilité (les *Exercices* de saint Ignace avaient du bon!), ils s'improvisent théologiens, prophètes et « glossolalents », veulent être plus catholiques que le Pape, en remontent à toute la hiérarchie, se croient les instruments de la Providence pour réformer l'Église, et s'attribuent une mission divine qui n'existe que dans leur imagination.

Tout cela est très humain, et l'histoire est remplie de ces illuminés. Mais qui se soucie de l'histoire? Chaque génération recommande ses expériences pour son compte.

Voilà pourquoi il est juste et salutaire de réagir contre l'engouement de certains catholiques pour Léon Bloy, et contre une littérature « bernanesque » qui s'inspire de lui.

Paul HALPLANTS.

Les jeunes lettres en France

Directions

« Commerce » est bien nommé. Le visage de l'Europe qu'il présente a plus d'un rapport avec la publicité. Une faction, une caste seule y a droit. Et c'est toutes les lettres françaises qui prennent ainsi la même figure, morne et terrestre, marchant les yeux bandés par la recherche du plaisir, vers les frissons sans profondeur d'une vie perdue en analyses : Proust, Gide, Valéry, quelques autres, pour trop de gens, c'est la France!

Eh bien, non! Les hauts soucis de l'esprit, l'inquiétude qui dépasse l'émotion littéraire, le sens complexe de la pérennité des principes qu'il faut trouver dans l'événement; tout cela n'est pas

banni des intelligences françaises. Les jeunes lettres ne s'observent pas seulement; elles vivent (1).

Un bon nombre de ceux qui, hier encore, s'interrogeaient en des *Examens de conscience* sans issue, ont enfin discerné la vertu du choix. Le don de force leur est donné, et avec lui le sens de l'Être. La note même de notre temps, ce qui fera sans doute la physiognomie dominante de l'avenir, c'est cette synthèse enfin retrouvée de l'intelligence et de l'amour, cette unité reconquise par l'homme qui a enfin retrouvé dans l'être l'ordre essentiel de sa finalité.

C'est sans haine que nous quittons les appels gidiens. Ils recommencent comme la mort, les mêmes décompositions sans grandeur. Le temps qui vit nous presse de construire. Et Gide, dans la mesure où il a jeté les siens dans la plus noire misère de l'âme, les laissant sans secours et sans guide, a préparé les voies de Dieu (2).

L'intelligence impose une reconnaissance catholique. L'avenir même de l'Europe, sa vie, ne laisse pas d'y être soumis. Pour ceux même que la Foi n'a pas encore pris, le désir se lève qui réclame une étreinte intégrale des données du problème humain. Il ne s'agit plus pour Nathanaël de perdre son âme, mais de satisfaire le tenace verdict de sa faim.

Un Daniel Raps, dans la mesure de sa prudence montre plus péremptoirement peut-être la nécessité de la route. Marcel Arland attend, l'âme inquiète, une solution à ce « nouveau mal du siècle » qu'il analysait naguère devant Jacques Rivière. Ceux-là sont en chemin.

André Harlaire a déjà choisi. *En Croix*, nous révélera le chant d'une âme conquise, Robert Honnert, P.-J. Robert, Jean de Menasie, Robert Sébastien ont retrouvé tout l'essentiel. Unis au *Roseau d'or* et à « 1928 », il y aura désormais en France quelques écrivains de « moins de trente ans » pour bien prouver que la vie, que l'âme, que l'art ne sont pas réfugiés dans les colonnes des *Nouvelles littéraires* ou à la *Nouvelle Revue française*.

Qu'on ne les accuse pas d'infidélité.

L'apport de Proust, celui de Rivière, ils l'ont vécu, et ils ont appris jusque dans les souffrances de leur chair qu'il fallait pour qu'il fut humain, qu'un tel héritage soit racheté en Dieu.

Tout recentrer autour de l'Être : telle est leur tâche. Tenir *l'équilibre* : non pas seulement celui des virtuoses; celui des Anges adorateurs, invisibles aux pieds de la Croix.

La fidélité véritable d'ailleurs s'attache au bien. Elle est l'amitié de la Vérité.

Un Psichari, un Alain-Fournier, un Clermont ont commencé une œuvre qu'il importe à tout prix de poursuivre. Jacques Maritain nous a rendu le vrai visage du thomisme, tout entier soulevé par la vie, et cependant serein, impassible, inaccessible aux assauts du temps comme la *philosophia perennis*. Les clercs qui ont trahi ne sont pas toujours ceux qu'on accuse! Le catastrophisme caché n'est pas le fait de ceux qui lisent sous l'événement le reflet d'une lumière plus haute, mais de ceux qui au nom de l'intelligence refusent la vie.

Charles Péguy, compagnon d'espérance, Henri Massis dressant l'âme profonde de l'Europe en un calme sursaut, pour la rendre aux véritables conditions de son existence, ont été entendus chez nous.

Le temps est proche où on verra que le travail de l'après-guerre, n'a pas été, en France, la mise au musée et l'embaumement des morts.

J.-P. GODME.

(1) Le souci qu'elles ont de la poésie le prouve bien. Le surréalisme lui-même n'est qu'un effort désespéré pour « vivre ».

(2) C'est en ce sens, ANDRÉ VERDIER, que vous appelez Gide la « route du catholicisme »?

Le " Monge ",⁽¹⁾

Le commandant du « Monge ».

Le *Monge* est commandé par le lieutenant de vaisseau Roland Morillot.

C'est un chef de trente ans, en pleine vigueur physique et mentale, un homme mince, élancé, agile, à la figure mate entièrement rasée, aux yeux bruns de piété et de profondeur douce. D'une voix nette et bien timbrée, il s'exprime en phrases brèves, ordonnées comme ses gestes harmonieux. Car Roland Morillot, officier complet, s'adonne aux sports raisonnés qui contraignent les muscles à rester forts et souples. Il est comme un ressort toujours bandé vers l'action disciplinée et féconde.

Son âme est la plus belle, la plus pure qui se puisse rencontrer. Dès le temps de paix, il pratiquait toutes les vertus admirables que d'autres n'ont trouvées en eux-mêmes qu'à l'appel du pays en danger.

En dépit de son tempérament réservé, Roland Morillot a conquis les cœurs de ses hommes. L'équipage du *Monge* est fanatique de cet officier froid, laconique, concentré, de ce chef qu'ils sentent supérieur à tous, mais qui, dans sa modestie farouche, attend silencieusement l'heure de déclencher tout ce qu'il a concentré de jeune énergie en lui-même et en son navire.

Depuis mai 1914, époque de sa prise de commandement, Roland Morillot a fait ses preuves à la mer et au combat. Se rendant de Toulon à Bizerte, un jour que les contre-torpilleurs avaient mis à la cape dans l'ouragan, on a vu le *Monge* continuer sa route, embarquant des lames par sa cheminée (2), tandis que son commandant, amarré sur le kiosque, demeurait seul exposé aux coups de mer qui arrachaient des tôles autour de lui. Au mois de février 1915, pris par un coup de bora terrible au retour d'une croisière de sept jours devant Cattaro, Morillot a tenu pendant quarante-huit heures, attaché à sa passerelle et n'a quitté son poste, évanoui de fatigue, qu'au moment où le sous-marin a laissé tomber l'ancre. Ce jour-là, le commandant en chef de l'armée navale est venu lui-même dire au *Monge* son admiration et, pour la deuxième fois, l'a cité à l'ordre du jour.

Quelque chose de sérieux.

28 décembre 1915. Le *Monge* est devant Cattaro. A l'aube, des fusées lointaines ont indiqué des entrées ou des sorties de bâtiments ennemis. Puis le jour est venu, jour de merveilleux soleils comme l'Adriatique en offre parfois entre deux tempêtes d'hiver. Le calme est tel que le sillage du périscope est visible à plus de trois milles et qu'il a fallu cette fois renoncer à donner dans les Bouches. Lente et lourde, la journée s'est passée à naviguer à l'immersion dix mètres sans rien apercevoir sur l'eau.

Six heures du soir. Le soleil est couché. Le *Monge* fait surface et commence de charger ses batteries avec une machine; l'autre machine, embrayée sur une hélice, entraîne paresseusement le bateau dans un va-et-vient de sentinelle. Les gens non de

quart dorment dans leurs hamacs qui encombrant l'étroite cour-sive centrale et semblent d'énormes bananes pendues par les deux bouts. Vers dix heures, une petite brise de nord, qui soulève un léger clapotis, commence de souffler, apportant à ceux d'en bas une ventilation bienfaisante après treize heures de plongée en vase clos.

La nuit est claire. Dans le ciel, demi-sphère de velours bleu profond, l'étoile polaire scintille au-dessus du mont Radostak. A minuit, le mince croissant de la lune en son dernier quartier émerge dans l'Est. Pas une ombre sur l'eau et pas un bruit. Sur la passerelle exigüe l'enseigne de vaisseau Appell, second du bord, est de quart avec deux veilleurs. De temps à autre, un marin huileux et suant surgit d'un panneau, lampe une boîlee d'air frais et redescend. L'officier et les deux hommes concentrent dans leurs yeux toute leur énergie. Leurs jumelles fouillent la nuit calme. Un silence presque angoissant pèse sur la mer. Parfois une étoile proche de l'horizon prend l'aspect d'un fanal lointain, mais l'erreur est vite rectifiée. D'ailleurs, dans ces parages, nul bateau n'oserait démasquer ses feux. A 2 h. 15, le *Monge* est à 15 milles dans le sud de Cattaro.

— Des fumées par babord.

Un des veilleurs, le quartier-maître mécanicien Guibbal, vient de parler. L'enseigne regarde et ordonne :

Aux postes de plongée. La barre toute à droite. Gouvernez au sud. Guibbal, va vite prévenir le commandant.

Les fumées viennent du nord, elles sortent de Cattaro, et malgré la nuit claire, on n'a pas dû les voir à beaucoup plus de trois milles. En faisant route au sud, l'enseigne prend chasse devant elles, afin de retarder de quelques minutes le moment où elles auront rattrapé le sous-marin. Il a raison, car le *Monge*, submersible à vapeur, est lent à s'immerger. Il lui faut fermer une masse de tuyaux d'évacuation, isoler la chaudière, rentrer et obturer la cheminée. L'équipage se hâte... Mais voici Morillot. Il regarde les nuages noirs qui grossissent vite. Il sourit, chose rare, et commande :

— Réglez les moteurs à 400 ampères. Remplissez partout. Immersion huit mètres. Soyez plutôt lourd.

Ce qui veut dire qu'une fois les ballasts extérieurs remplis, on doit introduire un peu trop d'eau dans les caisses d'assiette (1) afin que le sous-marin soit leste à gagner, d'un coup de ses barres de plongée, les grandes profondeurs : sécurité contre les menaces d'abordage.

Bientôt, sur l'avant l'eau tourbillonne en couvrant le pont qui s'immerge. Dix secondes durant, le commandant, la tête hors du kiosque, contemple ardemment l'ennemi. Mais il est temps de clore la dernière ouverture que l'eau affleure. Morillot rabat et assujettit le panneau et, demeurant dans le kiosque, prescrit de tenir la plongée à cinq mètres seulement afin d'utiliser le périscope de nuit, de trois mètres plus court que celui de jour et qui aboutit dans le kiosque et non dans le poste central. Il pointe l'instrument vers l'arrière.

Mieux visibles à présent, les ennemis naviguent en deux groupes, deux lignes parallèles distantes de cinq à six cents mètres l'une de l'autre et rattrapant le *Monge*. Le Dieu des batailles a permis que, sans avoir à manœuvrer, le sous-marin se trouve juste entre les deux lignes. Trois Autrichiens vont passer par tribord et trois par babord. Position idéale pour lancer ses tor-

(1) Le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* a publié sous le titre *Un héros de la guerre sous-marine* un chapitre du nouveau livre du commandant PAUL CHACK. Nous en détachons ce récit si profondément émouvant et qui incitera nos lecteurs à assurer au nouveau livre qui paraîtra bientôt : *Ceux du blocus* le même succès qu'aux admirables ouvrages publiés précédemment par le commandant CHACK : *Sur les bancs de Flandre, On se bat sur mer*.

(2) Le *Monge* du type *Pluviose*, possédait des machines à vapeur pour a navigation en surface.

(1) Outre les grands ballasts toujours complètement remplis en plongée, les sous-marins possèdent trois caisses d'assiette avec tube de niveau gradué : une à l'avant, une au milieu et une à l'arrière. En remplissant on en vidant plus ou moins ces caisses, on combat la tendance que peut avoir le navire à monter ou à descendre et on assure son équilibre longitudinal, autrement dit son assiette.

pilles sur une des lignes... et même sur les deux, si on a le temps... Morillot sourit encore.

Les silhouettes grossissent. Dans le périscope, Morillot croit reconnaître des contre-torpilleurs à quatre cheminées du type *Tatra*. Il va attaquer ceux qui viennent par babord. Leur file est bien formée. L'autre ligne semble légèrement en pagaye, un des bateaux a un peu déboîté en dedans du groupe. N'importe... La chance sourit enfin. On va peut-être faire coup double...

Trois minutes à peine ont passé depuis que le *Monge* est en plongée. Ecoutez la voix claire de Morillot :

— Desserrez les freins. Attention pour faire feu!

Puis il murmure :

— Sur les trois, j'en aurai bien un...

Les freins débloqués, rien ne retient plus les torpilles. Sitôt qu'un déclat rabattra leur levier de prise d'air, elles chargeront à 35 mètres sur leur proie. L'affaire est sûre. Comment voulez-vous que les veilleurs autrichiens distinguent dans l'obscurité le bout du périscope qui seul émerge?

En bas, tous sentent venir cet ordre de feu qu'ils attendent depuis dix-sept mois.

Lentement le périscope vire une dernière fois pour inspecter l'horizon entier. Puis Morillot ramène l'instrument sur l'arrière dans la direction de l'ennemi. Oh!... grand Dieu!

A 50 mètres à peine, fonçant droit sur le sous-marin, une masse noire énorme encombre tout le champ du périscope!

— A 20 mètres!... Le plus vite possible!

Trop tard! Les hommes des barres de plongée n'ont pas encore donné un tour de leurs volants de bronze qu'un choc effrayant, coup de bélier d'une masse de 3,500 tonnes lancée à 10 mètres par seconde, bouscule le *Monge*, le couche comme une rafale couche les hautes herbes.

En même temps éclate la clameur métallique des tôles déchirées. Le kiosque est crevé. L'eau s'y rue en cataracte et précipite dans le poste central Morillot, le quartier-maître Beaugrand et le second-maître Messenger. Morillot boucle lui-même le panneau de sécurité qui isole le kiosque, puis il ferme les robinets des porte-voix. La trombe d'eau s'arrête. Le kiosque est plein...

Du furieux coup de roulis qui l'a renversé sur tribord, le *Monge* se relève, mais c'est pour piquer vers le fond. Un tangage léger a suffi pour faire refluer vers l'avant les tonnes d'eau embarquées par le panneau de sécurité avant sa fermeture. L'inclinaison amorcée augmente. Dans la cale, on entend le flux de nouvelles masses d'eau qui vont ajouter leur charge au poids qui a rompu l'équilibre longitudinal du navire. Ecoutez les averses sinistres. Pénétrant par les joints d'un panneau faussé, l'une d'elles inonde les accumulateurs de tribord qui crachent des flammes de courts-circuits. Une autre arrose les moteurs électriques de propulsion par cent rivets guillotins, par vingt tôles disjointes. Trente secondes après l'abordage, l'angle d'apiquage atteint quarante degrés... et s'accroît encore. Le *Monge* va-t-il couler bas, l'étrave première, vertical, comme un plongeur qui pique une tête?... Morillot reste calme :

— Chassez partout. Les deux moteurs en arrière 400 ampères. Les turbines en marche à la cale.

L'air comprimé siffle en expulsant l'eau des ballasts. Une voix parle à l'arrière :

— Commandant, les plombs du moteur tribord ont sauté. Babord seul est en marche. Les turbines ne partent pas...

— 600 ampères au moteur babord, répond Morillot, impassible.

Mais, deux minutes plus tard, le moteur babord s'éteint à son tour, Morillot interroge le chef de plongée :

— Quelle profondeur, Jaffry?

— Soixante mètres à l'avant, répond le premier-maître élec-

tricien, patron du *Monge*, un ancien du bord, un fameux homme. Et le bateau descend toujours.

La coque du sous-marin est calculée pour résister à trente mètres... De tous côtés les tôles gémissent et craquent... Elles sont à leur limite d'élasticité. L'écrasement va suivre... Sous la pression extérieure formidable, les averses crépitent, plus denses.

Le commandant se recueille. Son bateau est hors de combat... Aveugle : l'abordage a brisé ses deux périscope... Paralysé : l'électricité, sang et nerfs du navire, est défaillante... A bout de souffle : l'air comprimé n'en peut plus, usé d'avoir chassé l'eau des ballasts à grande profondeur... Désarmé : la collision a démolé les torpilles offertes sur le pont à tous les chocs... Là-haut les ennemis attendent, pièces pointées, pour le coup de grâce.

Le *Monge* descend toujours. Seuls les hommes sont intacts, à leurs postes, tendus vers le chef.

— Larguez les plombs.

Une secousse. Les plombs de sécurité sont tombés. Quatre tonnes d'allègement. Mais, délesté surtout vers l'avant, le bateau se cabre et d'un seul coup le torrent d'eau de la cale reflue à l'arrière. Déséquilibré, le *Monge* lève le nez d'un tel angle que les lourds bacs des accumulateurs électriques, arrachant leurs épontilles, tombent les uns sur les autres comme des dominos chavirés et brisent les connexions qui les reliaient. Le courant coupé partout, les lampes s'éteignent.

Déchirant les gorges, des vapeurs de chlore montent de la cale où l'eau de mer entre en conflit avec l'acide que les bacs ont déversé. Dans le noir résonnent la chute et le glissement des objets qui suivent la pente effrayante du navire. Perdant l'équilibre, secoués par les commotions en touchant les tôles chargées d'électricité, les hommes glissent sur le parquet d'acier huileux. Le *Monge* s'incline encore... Puis vient un moment où choses et gens confondus sont entassés à l'arrière en un seul chaos. Les bruits alors s'éteignent...

Allons! Enfants de la Patrie...

La Marseillaise... Par soixante-dix mètres de fond... Dans la nuit... Pour quelle galerie? Qui saura jamais que les gars du *Monge* ont chanté? La tombe d'acier est pleine de leur hymne...

... L'étendard sanglant est levé...

Ecoutez. Le commandant parle :

— Pas encore, mes enfants, nous remontons.

Mes enfants... Ces mots-là, Roland Morillot les disait déjà, tendrement, il y a quelques mois, alors que le *Monge* était en quarantaine, attaqué par la méningite cérébro-spinale. Morillot soignait alors lui-même et sauvait ses enfants. Il songeait peut-être à la toute petite qui vient de naître en France et qu'il n'a jamais vue... Regardez-le, cette nuit, penché sur un manomètre de plongée qu'il éclaire avec une lampe de poche, pendant que l'enseigne Appell, aussi calme que son chef, installe l'éclairage de secours, infirme veilleuse et lueur d'espoir... Tenez, le bateau se redresse, l'avant doit être en surface. Morillot, qui veut voir et juger, gagne le panneau de la chaufferie, le soulève et reçoit en pleine face, comme un appel de la vie, la caresse humide et fraîche de la mer.

La très pure vertu marine (1).

Des ombres s'agitent sur l'eau. Cinq destroyers ennemis promènent leurs projecteurs sur la mer. Près d'eux, le croiseur

(1) « Sa Majesté le Roi, pour honorer l'acte de *très pure vertu marine* de Roland Morillot, a daigné, *proprio motu*, conférer à sa mémoire la médaille d'or de la valeur militaire. » L'ordre du jour qui se termine ainsi est signé par Louis de Savoie, duc des Abruzzes, commandant en chef de la flotte italienne jusqu'au 5 février 1917.

Helgoland cherche à comprendre. Il a éperonné le sous-marin par hasard, sans l'avoir vu. Et nul ne sait si le navire abordé est ami ou ennemi, mort ou viv. . .

Un pinceau de lumière s'accroche au *Mongé* tout de suite reconnu, tout de suite canonné. Morillot referme le panneau et, tenace, ordonne :

— Aux postes de plongée. Ouvrez les purges.

Une chance de s'échapper et neuf chances de mourir. . . Les hommes obéissent. Mais un nouveau choc ébranle le *Mongé*. Un obus vient de crever la niche du périscope qui fait partie de la coque sous-marine, de la coque résistante, laquelle doit rester intacte sous peine de mort (1) et que déjà l'abordage a terriblement disjointe. Encore une trombe d'eau. Plus de plongée possible. Le bateau coulerait comme un caillou.

— Fermez les purges, ordonne Morillot. Ouvrez les panneaux et évacuez le bord.

Les panneaux ?

Faussé par un projectile, celui de la chaufferie ne s'ouvre plus. Celui de la machine est sous l'eau. Celui du kiosque est noyé depuis l'abordage. Seul peut s'ouvrir, tout à fait à l'avant du sous-marin, le panneau des accumulateurs.

Déjà les hommes de l'avant montent sans hâte, un par un, aveuglés sitôt dehors par le coup de massue lumineux des projecteurs. Une bouffée d'air frais descend, comme pour inviter tout l'équipage à quitter bien vite la boîte d'acier.

En bas, l'enseigne Appell est allé sur l'arrière chercher les gens des moteurs. Les voici. Traversant le poste central, ils passent devant leur chef qui, longuement, les regarde.

— Venez avec nous, commandant.

— Sauvez-vous, mes enfants, il est temps, répond simplement Morillot.

Des cris sur le pont : « Vive la France ! » C'est la réponse des premiers sortis à la canonnade autrichienne qui cesse, dès que l'ennemi comprend que les Français sont désarmés. En bas, un des hommes se trompe et veut gagner l'arrière sans issue; Morillot l'arrête par le bras :

— Non, mon petit, pas par là, par le panneau avant. Dépêche-toi.

L'homme fait demi-tour. Accoudé maintenant sur la caisse d'assiette du poste central, Morillot regarde tour à tour le grand manomètre de profondeur et la file des gens qui se dirigent vers l'ouverture. Ils auront tous le temps de se sauver, car l'aiguille tourne lentement, très lentement dans le sens de la plongée. Tout va bien. Appell, qui doit sortir l'avant dernier, est déjà dans l'échelle, persuadé que Roland Morillot le suit.

Roland Morillot est toujours accoudé à la même place. . .

Plus un bruit sur le pont. . . Silence lourd. . . Les gars du *Mongé* sont partis, obéissant à l'ordre donné par leur chef. A son tour à présent. On dit : « évacuer le bord » lorsqu'il s'agit de l'équipage. . . On dit : « abandonner son bâtiment » quand on parle du chef. Ces derniers mots-là sonnent très mal pour certaines consciences infiniment hautes. Pourtant, le commandant du *Mongé* peut suivre ses hommes, la tête haute. Son navire est hors de combat. Sous le poids de l'eau qui continue de s'infiltrer par les fissures, il s'enfonce doucement, très doucement.

Trop doucement au gré de Roland Morillot. . .

L'exaltation de la bataille est la mère de bien des actes héroïques. Mais il est des hommes qui n'ont nul besoin d'exaltation pour nous

(1) La coque des sous-marins est double. La coque intérieure, ou coque résistante, en tôle très épaisse, est faite pour supporter les pressions de la plongée. Elle est presque entièrement enveloppée d'une coque extérieure, formée par les ballasts qu'on remplit pour s'immerger et qui, gardant leurs prises d'eau ouvertes en plongée, ne subissent aucune pression et sont construits en tôles minces.

surpasser tous. Regardez celui-ci : il est calme comme toujours. Deux hommes en ont témoigné.

Écoutez en effet. Du bruit sur l'avant. . . Le quartier-maître Mahé et le matelot-cuisinier Cochet sont encore là. Attardés à l'extrême pointe, occupés à fermer la prise d'eau d'un ballast restée ouverte par erreur, ils arrivent à l'échelle de sortie et, sur le point de monter, ils tourment la tête, ils voient. . .

Ils voient Roland Morillot toujours debout près de la caisse d'assiette. Il n'est plus accondé. Une de ses mains a saisi la vanne de remplissage de cette caisse, laquelle permet d'alourdir le *Mongé* de deux tonnes en quelques secondes, si on ouvre en grand le robinet. . . ou en quelques minutes, si on le décolle simplement pour avoir le temps de se sauver. De l'autre main le commandant fait un geste, signe d'adieu peut-être. . .

Oui. Signe d'adieu.

Cochet et Mahé sont maintenant sur le pont. Ils cherchent quelque espar pour se soutenir sur l'eau.

Soudain, brutalement, le sous-marin s'abîme sous leurs pieds. La mer aussitôt s'engouffre dans le panneau resté béant.

Roland Morillot a ouvert en grand la vanne de remplissage. Le *Mongé* a disparu. Corps et âme.

Paul CHACK.

Au paradis des femmes

On a dit souvent que les Etats-Unis sont la Terre promise de l'avocat. En effet, les lois contradictoires de quarante-neuf Etats y ouvrent des perspectives presque illimitées de litiges judiciaires.

On a dit aussi que le *Commonwealth* américain peut être regardé comme la terre de prédilection du démagogue professionnel. Et en effet, dans ce domaine aussi, perspectives illimitées offertes aux « bosses » de *Tammany Hall* et aux agitateurs.

Mais les titres de l'Amérique au qualificatif de « paradis de la femme » sont supérieurs encore. Dans aucun pays au monde la femme n'occupe de position plus privilégiée. Elle peut se marier ou divorcer comme le cœur lui en dit.

Quand une jeune fille américaine prend mari et s'accommode de toutes les imperfections de ce dernier, celui-ci aura pour privilège de peiner de toutes ses forces et de gagner le plus d'argent possible pour laisser à sa femme la joie de le dépenser. Que si, par hasard, la courbe du nez de son époux ne lui plaît pas, si elle découvre qu'il y a entre elle et lui incompatibilité d'humeur, elle n'a qu'à se transporter dans un autre Etat, où les lois réglant le divorce sont « raisonnables ». En 1926, 175,449 Américaines ont été libérées des liens de l'hymen. Liens si fragiles dans l'Etat d'Oregon et dans le petit Etat montagneux du Nevada, qu'en 1925 on a compté 413 divorces pour mille mariages dans le premier et 964 dans le second.

Que si d'autre part la jeune fille américaine préfère se passer de seigneur et maître et aime mieux gagner elle-même sa vie, presque toutes les professions lui sont ouvertes. Alors que sa sœur britannique en est encore à explorer péniblement les voies où elle peut trouver un emploi et à lutter pour obtenir accès à des professions jusqu'ici réservées aux hommes seuls, la jeune fille

américaine (plus de veine ou plus de décision) a déjà conquis le droit d'être admise à exercer les métiers masculins les plus « exclusifs ».

* * *

C'est un phénomène étourdissant que cette marche triomphale — et récente — de la femme américaine vers l'indépendance économique et professionnelle, phénomène dont les résultats peuvent être étudiés en détails dans le *Statistical Abstract of the United States* pour 1924, publié par le Département américain du Commerce.

Sur le lecteur ordinaire, ledit livre fera peut-être l'impression d'une publication officielle, ennuyeuse et rébarbative. Mais pour celui qui sait comprendre et interpréter la poésie des chiffres, il n'est pas de livre plus captivant. Cette histoire statistique et toute bourrée de symboles est d'un intérêt plus palpitant que n'importe quel roman. Un romancier, quelque réaliste qu'il soit, ne peut manier que des personnages imaginaires. Et alors que la façon dont il les met en scène n'inspire pas une confiance excessive, notre statisticien américain, lui, est strictement conforme à la vie. Il nous présente ses belles dames avec la précision la plus méticuleuse. Qu'il parle de millions ou de cas individuels, toujours il fait preuve de la même infaillible exactitude.

Exemple : il arrive à dénicher dans cette vaste population yankee de 120,000,000 d'âmes, telles des aiguilles d'or dans une meule de foin : 8 femmes ébénistes, 7 femmes-maçons (briques et pierres), 6 femmes travaillant dans les hauts fourneaux, 5 femmes-forgerons, 4 balayuses de rues, 3 femmes-tisserands, 3 femmes-plombiers, 3 femmes commissaires-priseurs, 3 femmes-tailleurs de pierres, 2 femmes gardes-forestières.

Et le *Statistical Abstract* signale avec une modestie non exempte de fierté qu'il n'existe qu'une seule femme chirurgien-vétérinaire, tout comme il n'y a qu'un seul Président américain.

D'où on peut certainement conclure que sous la direction d'un enquêteur aussi consciencieux et aussi digne de confiance que le statisticien officiel américain, nous ne courons aucun risque de nous tromper.

* * *

Examinons d'abord les professions qui dans tous les pays sont plus spécialement l'apanage du sexe faible. L'Amérique peut se vanter de posséder 235,519 couturières et confectionneuses, 385,874 blanchisseuses, 69,598 modistes, 83,960 cigarières, 31,368 fabricantes de sucre d'orge et de bonbons.

Il y a en Amérique, 178,379 téléphonistes, 33,246 manucures, 114,740 directrices de pensions de famille, 143,664 infirmières qualifiées et 132,658 infirmières non qualifiées.

Circonstance bien instructive : l'Américaine étudie de plus en plus une profession qui nous semble être la seule essentiellement féminine : celle de servante. Et cependant, il fallait s'y attendre. Car nos jolies sœurs transatlantiques n'aiment pas servir. Leur destinée est plutôt de commander. Résultat : pour les millions de foyers du vaste continent américain il n'y a que 450,000 servantes blanches, la plupart récemment immigrées de l'étranger. Pour préparer les centaines de millions de repas il n'existe que 8,000 cuisinières blanches. On ne compte que 15,000 femmes de chambre et 5,000 nurses, soit à peine de quoi servir les dix milles dames trônant sur les sommets de l'Olympe mondain.

* * *

Après ces professions, avant tout féminines, voyons celles où la femme concurrence sérieusement l'homme. Il est évident que

même ici l'Américaine ne cesse de faire battre en retraite son ci-devant seigneur et maître.

Il n'y a jusqu'à présent, il est vrai, que 236 *policewomen* et 949 « chauffeuses » de taxis, cette dernière profession étant des plus dangereuses (17,571 morts en 1925). Mais si l'on ne trouve que peu de femmes à ces postes dangereux, on compte 564,000 sténodactylos contre 50,410 hommes; on compte 359,124 femmes-comptables; 472,163 employées de bureau et 170,397 employées de magasin.

L'enseignement constitue la citadelle la plus inexpugnable où s'est retranchée la femme américaine. Il y a aujourd'hui, dans les écoles primaires et secondaires des Etats-Unis, 635,207 institutrices pour seulement 116,848 instituteurs. Dans la formation du cerveau de la jeune génération américaine, la femme se voit assignée la plus grande part.

* * *

La position formidable occupée dans l'enseignement par les femmes américaines est l'indice d'un fait d'ordre général plus important encore : elles ont progressé professionnellement surtout dans les occupations pouvant être qualifiées d'occupations intellectuelles. Dans ce qu'on nomme d'une façon générale *professional service*, on compte 1,016,000 femmes contre 1,127,000 hommes; dans le domaine des occupations ecclésiastiques, elles sont 1,426,000, alors que les hommes y sont 1,700,000.

Si ces gros chiffres sont significatifs de la position atteinte par la femme dans les professions intellectuelles, plus frappants encore sont d'autres chiffres numériquement moins imposants.

Certes, c'est pour nous toute une révélation que d'apprendre qu'il y a 72,000 femmes musiciennes et professeurs de musique, 14,000 femmes artistes et sculpteurs; que 10,075 sont présidentes de collèges et professeurs; que 1,738 femmes sont avocates, juges et juges de paix; que 1,246 femmes sont sheriffs et détectives. On compte 1,663 femmes ostéopathes et 7,902 « guérisseuses » contre 6,872 hommes; 3,000 femmes auteurs; 3,730 directrices de journaux et « reporteresses »; 1,787 « clergywomen » (femmes-pasteurs); 1,825 femmes dentistes; 7,664 femmes inventeurs. Non moins frappant est le fait qu'on compte 13,502 bibliothécaires femmes contre 1,795 bibliothécaires hommes : un simple bataillon quoi! C'est ainsi que la profession savante et pleine de dignité de gardien des trésors littéraires de la nation est devenue, en Amérique, presque exclusivement un monopole féminin.

* * *

Les statistiques que nous venons de rapporter prouvent clairement que c'est dans le domaine des professions intellectuelles les plus spécialisées que la *professional woman* américaine a obtenu les résultats les plus importants. Goethe avait pour théorie favorite que somme toute la femme est plus intelligente que l'homme et que le génie se transmet plus souvent par la mère que par le père. L'examen détaillé et scrupuleux des professions des Américaines, examen que nous venons de tenter, semblerait confirmer la théorie du poète allemand. Que les femmes européennes qui au cours de ces années d'épreuves de l'après-guerre luttent avec tant de courage pour conquérir leur indépendance économique, que ces femmes se sentent encouragées à la vue des progrès surprenants réalisés par leurs sœurs d'Amérique. Le jour viendra peut-être où, à leur tour, elles imposeront leur volonté à ceux qu'on appelle encore ironiquement le sexe fort.

Charles SAROLEA,
Professeur à l'université d'Édimbourg.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Miroir de la Belgique

Sous ce titre, qui ne manque ni de justesse ni de poésie, s'annonce un important ouvrage en trois tomes, dont le premier seul a paru, où les neuf provinces de la Belgique, trois par tome, sont appelées à se mire, dans toute leur splendeur par l'art de l'illustrateur et par l'art de la description littéraire. Il paraît aux Éditions N. E. A., Bruxelles-Paris, sous la direction artistique de M. Isy Brachot, avec le concours de M. Alex Salkin-Massé, secrétaire du Comité (1). Le texte est fourni par une équipe bigarrée d'hommes de lettres : Thomas Braun, Georges Virrès, Georges Garnir, Baudouin van de Walle, Rodolphe de Saegher, Ed. de Bruyn, Jules Destrée, Joseph Demarteau et Charles Gheude, représentants et interprètes des neuf Provinces.

Le tome premier est consacré au Brabant, à la Flandre orientale et au Limbourg, respectivement décrits par MM. Ch. Gheude, R. de Saegher et Georges Virrès. Le maître du chœur est le comte Carton de Wiart et l'on n'aurait pu choisir plus éloquent coryphée. En manière d'introduction, avec une élégance exquise et une discrète émotion il raconte comment son enfance fit la découverte de la Belgique et, confrontant ces souvenirs avec les appréciations de l'homme mûr, il en vient à tracer un étonnant panorama de la patrie qui synthétise heureusement toutes les monographies suivantes.

C'est sans contredit l'illustration qui fait de l'ouvrage le *Miroir de la Belgique*, un grand album d'art où se reflète le visage de la mère-patrie dans sa beauté variée et originale. Je n'hésite pas à dire que c'est une fête pour les yeux, un réel ravissement. Je note seulement que l'industrie belge n'en a pas fait les frais, les éditeurs l'ont confiée à une maison française spécialisée pour ce genre de publication, A. Bellegarde de Grenoble.

Ces planches remarquables dont beaucoup peuvent rivaliser avec des estampes rendent, souvent à la perfection, les vigueurs et les finesses des originaux, paysages et monuments, photographiés tout exprès, en vue de l'ouvrage, par M. Schnegg sur plaques fournies par la maison Gevaert d'Anvers. Elles sont obtenues par le procédé qui jouit présentement, en Allemagne surtout, d'une vogue méritée, la Rotogravure ou Héliogravure rotative. C'est au fond, l'ancienne taille-douce, exécutée mécaniquement, et qui, s'appelle aujourd'hui d'une façon plus générique, le procédé *photomécanique en creux*.

* * *

Le Brabant a trouvé dans Ch. GHEUDE un héraut qui le chante avec lyrisme : « O vieille terre, terre de beauté, terre fertile et généreuse, terre travaillée et labourée par une population vaillante, terre si souvent ensanglantée, terre de foi et d'idéalisme, terre aimée d'un amour égal par les deux races qui vivent à tes flancs, terre chargée de souvenirs, terre d'Art, de Progrès et de Liberté, je veux te décrire en ces pages, et, en ton honneur, donner libre cours à l'enthousiasme d'un de tes enfants ». Et l'auteur se tient parole, il chante le Brabant varié — tout comme R. de Saegher appellera la Flandre orientale la province variée par excellence — onduleux et lumineux, comme écrivait Victor Hugo, ou pittoresque, gras et opulent, comme disait Emile Verhaeren. Il célèbre ses attitudes d'où il découvre les régions avoisinantes, il célèbre plus amoureux-ment encore les beautés de l'intérieur, ces lieux si beaux qu'il voudrait, comme Flaubert, les serrer sur son cœur.

Et le lecteur abandonnera bientôt son cicéron qui lui raconterait cependant bien des choses intéressantes sur les localités, les mœurs, les usages, pour se délecter à parcourir cette ravissante imagerie qui fait revivre des sites et des monuments trop peu appréciés, parfois, dans leur réalité, à laquelle on s'est trop accoutumé dès l'enfance et que l'art a le secret de vous révéler ou de mieux découvrir.

Des paysages qui auraient tenté Corot et d'autres, que Ruysdael

(1) On peut souscrire à l'ouvrage chez M. Mollard, 140, rue Belliard à Bruxelles.

aurait aimé, le *Liermolen* de Grimberghen, les *Bords de l'Yssche*, le *Donjon de Terheyden*, *Genwal* idyllique, le *Bois de la Cambre* solennel et mystérieux; de vrais tableaux vaporeux et fluides; les *Étangs de Groenendaël*, le *Parc Marie Louise*. Et des scènes champêtres exquises : le nettoyage du blé, la fenaison, la rentrée du blé, la confection d'une meule, et, dans le riant Brabant wallon, une *Cour de ferme au pays de Waivre*, qui est délicieuse, ou une ferme à Brussegem, digne de Baertsoen, la *Cense du Caillou à Hougoumont* où Napoléon passa la nuit, veille de Waterloo, qui vous donne le frisson tragique. Et je passe tant de points de vue pittoresques, comme le *Canal de Charleroi*, *Un vieux quai* près de Sainte-Geترude de Louvain.

Des châteaux féériques dont plusieurs baignent leurs somptuosités dans la transparence des étangs : château royal de Bouchout où erra l'ombre infortunée de Charlotte, impératrice sans couronne; château de Ternath, cour d'honneur de Gaesbeek, la drève du château de Nieuwermolen, le *Steen* enchanteur, à Elewytt, résidence de Rubens, où l'on respire encore la grande manière de l'artiste anversois, comme le petit pavillon, la ferme de *Dry Toren* à Perck redit le génie familial de Teniers.

Il reste dans quelques vieilles cités, pas trop modernisées encore, des coins qui veus rejettent loin dans le passé, comme la rue de l'Escalier de Tirlemont, la rue du Plat à Diest.

Et les abbayes! Ruines émouvantes de Villers où plane un grand passé, splendeurs de Parc où règne un air de majesté. Cloître romain de Sainte-Geترude. Tant d'églises qui méritaient vraiment de se silhouetter dans leur noble attitude, comme Saint-Pierre de Louvain qui cria la victoire de l'art prenant sa revanche sur le soudard incendiaire, devant cet hôtel de ville dont la flèche monte dans la clarté émergeant de l'ombre du monument; le temple gracieux de Montaigny avec son dôme étincelant, et les plus belles églises de la capitale. Bruxelles s'est adjugé la part du lion et Bruxelles la mérite : tous ses grands édifices religieux et civils, mais ses marchés aussi sont reproduits avec toutes les ressources de la rotogravure et rendus au naturel.

Par la variété des zones entre lesquelles il se distribue, par l'intensité de sa vie agricole et industrielle, par les splendeurs de sa capitale, par le grand souffle d'idéalisme religieux et artistique qui anime ses élites intellectuelles et populaires, le Brabant est le vrai cœur de la Belgique, comme il fut dans le passé le centre autour duquel elle se forma. Le *Miroir* en renvoie une image pure et fidèle que l'on contempera longtemps sans se lasser jamais.

* * *

La Flandre orientale, Gand la superbe cité d'une beauté luxuriante, la terre de Flandre aux aspects indéfiniment variés, le farouche Escaut, la quiète vallée de la Lys! Demandez à Rodolphe de Saegher ce qu'il en pense, il vous répondra avec enthousiasme : de toutes les provinces, la plus diversifiée, la plus séduisante! Les plaines du Nord évoquent les paysages de la Hollande, les régions mouvementées d'Audenaerde et de Renaix justifient leur appellation d'Ardennes flamandes, la Lys réserve aux poètes et aux artistes des enchantements et le Bas-Escaut d'incomparables merveilles!

Et, à chaque pas, dans ses villes, dans ses villages, on réveille les échos des siècles. Le grand passé des frères communes flamandes revit dans l'orgueil de ses monuments, le château des Comtes de Flandre, les hôtels de ville de Gand et d'Audenaerde. La vie religieuse des ancêtres palpite encore dans les vieux béguinages, les claires églises, les chapelles de carrefour. Les événements marquants des époques disparues ont inscrit leurs souvenirs parmi les beaux arbres séculaires et les grands moulins à vent. Et voici, écrit l'auteur, les naïves maisons rurales, les blanches fermettes riant au soleil, aux volets verts, aux tuiles rouges, que tant de poètes ont chantées, que tant d'artistes ont peintes parce qu'elles sont inséparables du paysage flamand.

Gand se déploie ici avec magnificence, plus d'un quart du chapitre lui est dédié, mais la fière cité de Charles-Quint avait le droit de revendiquer cette place. A ne parler que de son site urbain proprement dit, qui donc, le contemplant du haut du pont Saint-Michel, ne l'a pas admiré comme l'un des plus beaux de l'Europe?

« Devant soi, observe très justement l'auteur, quand on vient de la porte de Bruges, l'église Saint-Nicolas, complètement dégagée, puis le Beffroi et la Halle aux draps, ensuite la cathédrale Saint-Bavon; à gauche, le quai aux Herbes et le quai au Blé, et par delà le pont de la Boucherie, le vieux château des Comtes, à droite, l'église Saint-Michel et le *Pand* forment un ensemble unique de monuments grandioses. » Puis, c'est dans un espace restreint, se pressant sans heurt, se mêlant avec harmonie, s'accumulant ou s'échelonnant avec grâce, les monuments les plus qui variés s'offrent au visiteur extasié.

Vous pensez si l'héliogravure rotative, si l'impression en creux a fait merveille ici. Pour ne citer que les planches les mieux réussies à mon gré par le jeu des lumières contrastant avec les ombres, les *Ecuries du château des Comtes*, le *Cloître de saint Bavon* sont de saisissantes eaux-fortes. Le *Rabot*, la *Vue du port*, les *Vieux bateaux sur l'Escaut*, comme l'intérieur du *Béguinage*, sont des gravures ravissantes de vérité et de pittoresque.

Pas de paysage plus reposant que la *Retournée au bercail*. Et, pour ceux auxquels Verhaeren a communiqué sa passion de l'Escaut :

*Et tout au loin l'Escaut poussait son flux vermeil
Par au delà des prés et des digues marquant
Et les bateaux cinglaient, toutes voiles claquant,
Leur proue et leurs sabords souffletés de soleil,*

je signale les *Bords de l'Escaut*, les *Vieux quais de l'Escaut*, *Crépuscule sur l'Escaut*, comme aux amateurs de la Lys, le *Roussage du lin*, le *Séchage du lin*. Ils pourront assouvir leur passion devant ces reproductions fidèles d'un charme poétique si pénétrant.

Il y a, dans cette partie, des châteaux de rêve dans des paysages féériques : château d'Oydonck (le coin du parc surtout, les environs), les châteaux de Peteghem, Elseghem, la résidence des comtes d'Egmont à Sotteghem, la tour de l'ancien château des comtes de Flandre, à Rupelmonde.

L'hôtel de ville d'Audenaerde qui, avec celui de Bruxelles et celui de Louvain, forme la trilogie miraculeuse de la vie municipale, est rendu à la perfection de l'estampe d'un maître. On ne se lassera pas d'admirer une foule de sites urbains ou ruraux, trop peu aperçus d'ordinaire, et parmi lesquels il y a de véritables beautés, comme les panoramas de Saint-Nicolas et de Tamise, d'une prodigieuse mélancolie ou d'une sérénité infinie, suivant l'état d'âme du contemplateur; la Grand'Place de Grammont, l'entrée du village de Lebbeke, la porte des Remparts et les quais de la Dendre à Termonde; le canal Léopold; et, enfin, parmi les monuments religieux, les églises d'Alost et de Grammont.

Et j'avoue que je donnerais la plupart de ces planches pour *Un Moulin à vent, près de Deynze*, rayant de ses ailes un ciel de lourds nuages qui est tout simplement un *Hobbéma*.

La vision de la Flandre orientale, dans *Le Miroir*, réjouira les amis de la Flandre illuminée de gloire, rayonnante de beauté, plus mystérieuse cependant que le Brabant et si profondément enchanteresse pour les âmes méditatives. Cette vision attirera vers les paysages de lumière et de paix, les Belges de Wallonie, qui l'ignorent trop et ne l'aiment donc pas assez.

* * *

M. Georges Virrès est limbourgeois dans l'âme. Il se sent deux fois Belge quand son terroir natal l'étreint, comme il dit hardiment. Il reconnaît que son Limbourg fait modeste figure devant d'autres provinces, que le nom même de Limbourg est une usurpation pour l'ancien comté de Loos, mais il se sent un avec cette population « liée à ses dieux lares, pétrie de piété, de recueillement et dont les sursauts ne témoignent que d'une passion atavique. »

Force m'est de reconnaître que cette troisième partie du tome premier ne soutient pas, à première vue, l'intérêt des deux précédentes, la matière était, en effet, moins riche et la terre campinoise n'a pas les reliefs ni les horizons séduisants du Brabant ou de la Flandre. Cependant, notre Est flamand, très distinct de celle-ci, est bien original et très prenant.

Parmi les paysages, il faut signaler, comme des pièces de première valeur, *Un Coin de Campine, Paysage de Campine*, avec ses étendues infinies de bruyères, qui jettent l'âme dans le contentement; *Un Etang à Genck*, dont les flots transparents reflètent des frondaisons effilées et délicates, et encore : *Cour de ferme*, bien caractéristique.

Roclinge n'a pas donné ce qu'on en pouvait attendre, la pièce est trop floue et c'est dommage car cette vallée du Geer que baigne

Roclinge est, dit M. Virrès, « d'une coquetterie champêtre et presque enrubannée et tintant clair qu'on ne retrouvera plus ailleurs. »

S'il est des châteaux qui ne sortent pas ou guère de la banalité, d'autres méritent de retenir l'attention par leurs entours au moins : entrée de celui de *S'Heeren-Elderen*, coin du parc, vieille porte, celui de *Nieuwenhoven*, les divers aspects du château des *Vieux Jons*.

La vieille porte de l'ancienne abbaye de Saint-Trond devant lequel s'inclinent les branches d'un acacia, les vestiges de l'ancienne abbaye d'Herckenrode à Curange jettent une note de savoureux archaïsme dans ces pages descriptives. Les églises de Tongres, la cité séculaire, la plus ancienne de la Belgique, de Hasselt (Saint-Quentin), de Zeperen, de Neeroeteren, charmeront à divers titres le lecteur.

J'ai cité les planches qui m'ont paru les plus suggestives; du libretto de M. Virrès, si on peut ainsi dire; il faudrait tout citer. Il raconte avec tant de charme la procession de la *Vierge de Jessé* à Hasselt, de la *Cause de Notre joie* à Tongres, le miracle de l'hostie ensanglantée de Terlaemen. Il aime sa province, ses habitants, narre leurs us et coutumes avec une profonde sympathie. Il accueille sans trouble la transformation industrielle de son cher Limbourg, persuadé que la synthèse se fera harmonieuse entre son passé poétique, mystique et son avenir promis à la fièvre du labeur.

Et le tome premier ne pouvait, peut-être, mieux s'achever que sur cette province, moins mouvementée, mais en pleine évolution.

Après avoir décrit le Bolderberg, où vécut un ermite, où s'accomplit le miracle eucharistique, M. Virrès ajoute, en finissant : sept siècles ont passé et ce qui nous entoure a gardé presque le visage d'autrefois.

Et, oui, dans le *Miroir*, le Limbourg aussi mire la noblesse de son vénérable passé fait de grandes traditions religieuses et son présent qui se mue plus à la surface qu'en ses profondeurs tranquilles.

J. SCHYRGENS

BELGIQUE

La question des langues

La Revue des Vivants de Paris a consacré son numéro de février à la Belgique stabilisée. Articles de MM. HENRI JASPAR (*Revivre*); BARON HOUTART (*Avant et après la stabilisation*); G. THEUNIS (*Notre rôle à la Conférence économique internationale*); E. VANDERVELDE (*La Belgique et la Politique*); JULES DESTREE et CAMILLE HUYSMANS (*Deux points de vue sur la question des langues*); COMTE CARTON DE WIART (*L'évolution des idées, des mœurs et de lois*); L. DE BROUCKÈRE (*La Belgique et le désarmement*); G. BARNICH (*La politique des grands travaux*); PAUL TSCHOFFEN (*Le Miracle de l'énergie belge*).

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans utilité que nos lecteurs prisent connaissance des articles par lesquels MM. Destree et Huysmans ont essayé d'expliquer à des Français le problème le plus brûlant de notre politique intérieure. Nous nous abstenons, pour l'heure, de commenter et de discuter, comme nous nous sommes abstenus de commenter et de discuter la remarquable étude de notre ami le comte de Reynold sur le bilinguisme.

Nous ne souscrivons évidemment pas à toutes les opinions que l'on va lire, mais nous croyons que de les publier en Belgique ne peut qu'aider à faire mieux comprendre l'angoissant conflit qui empoisonne notre vie publique.

Le point de vue wallon

Je suis heureux de pouvoir traiter un pareil sujet, dans une revue française, car l'ignorance des Français, en général, touchant les choses de Belgique, est énorme. Pour le Français moyen, la Belgique, même en sa partie méridionale, est flamande. Théophile Gautier, traversant Mons, y note tous les caractères d'une

petite ville flamande, Victor Hugo apprécie de même Dinant, et Napoléon I^{er}, avant Waterloo, prescrit, dès Chimay, de s'enquérir d'interprètes parlant la langue du pays. Si ceux-là s'y sont trompés, que penser des autres?

Il y a, à cette ignorance, des excuses. Pour le grand public, la question est sans intérêt. Pour les lettrés et les artistes, la gloire de l'école flamande éblouit.

L'art flamand s'épanouit, dès le XV^e siècle, dans une Flandre de convention qui dépasse singulièrement les limites politiques de la Flandre d'alors, et surtout de la Flandre d'aujourd'hui. On continue à l'appeler flamand lorsqu'au XVII^e siècle, il rayonne d'Anvers, avec Rubens. En musique, même confusion : la plupart des maîtres de l'école, dite du contrepoint néerlandais, sont des Wallons. On trouve dans les procès-verbaux de police, à Rome, au XVI^e siècle, la mention *fiammingho wallone*, *fiammingho* ne voulant plus dire qu'homme du Nord. Il est assez vain de vouloir aujourd'hui, par souci de chauvinisme actuel, rétrécir la signification de l'école flamande en en retirant les peintres qui seraient Hollandais, Wallons ou Français s'ils étaient nés de nos jours. Résignons-nous donc à accepter un qualificatif consacré par l'usage universel, et ayant ainsi un sens précis. Mais, si l'on ne veut pas se tromper, il ne faudra pas oublier que les artistes des provinces du Sud (wallonnes) méritent leur part dans la gloire de l'école flamande.

* * *

Cette première équivoque dissipée, notons que la Belgique composée de neuf provinces, est partagée à peu près par moitié par une frontière linguistique qui va de l'Est à l'Ouest et qui correspond approximativement à l'antique forêt charbonnière.

Au Nord, on parle flamand; au Sud, on parle français. Quand la forêt existait, on pouvait comprendre les raisons de cette différence, mais elle a disparu depuis longtemps. Et il y a plus de mille ans que la frontière linguistique existe sans modification. En certains endroits, elle coupe des villages et l'on y parle une langue différente selon qu'on est à droite ou à gauche de la route. Cette perpétuité est un phénomène étrange, dans un pays de territoire exigü, de population dense, de moyens de communication nombreux et faciles.

Ce ne sont pas seulement les langues que sépare cette frontière, ce sont les mentalités, les mœurs, la façon de vivre et de comprendre la vie; il semble bien qu'il y ait là deux peuples distincts.

La Wallonie ne ressemble pas à la Flandre; l'une est un pays de coteaux, de forêts et de rivières; l'autre un pays de plaines, de moissons et de fleuves. Les maisons sont de pierre et couvertes d'ardoise, en Ardenne; elles sont de briques et couvertes de tuiles en Flandre. Les activités économiques sont diverses, surtout agricoles en Flandre, surtout industrielles en Wallonie.

Cette variété du décor est un des charmes pittoresques qui font de la Belgique un pays idéal de tourisme. Il est difficile de trouver réunis dans un espace aussi restreint tant de spectacles différents de nature et d'histoire.

Comment, dans ces milieux presque opposés, les hommes seraient-ils pareils? Aussi, en gros, — car, à toute appréciation générale, il est des exceptions, — on peut dire que le Wallon est bavard, frondeur, inconstant, tandis que le Flamand est taciturne, discipliné et tenace. C'est en Wallonie que les socialistes trouvent leurs plus gros contingents d'électeurs, c'est en Flandre que les catholiques recrutent surtout les leurs.

Je crois inutile de poursuivre ce parallèle, il me suffit de l'indiquer pour justifier mon opinion : le problème des langues est plus qu'un problème de langues. La langue est un signe, une apparence superficielle, comme la vague sur la mer.

* * *

C'est précisément parce que la langue est un signe, le signe de pensées et de sentiments accumulés depuis des siècles dans l'inconscient, le trésor légué par les ancêtres, que tout ce qui touche à la rivalité des langues devient si vite irritant.

La langue est sacrée, comme la religion. La vouloir contraindre, c'est provoquer la révolte confuse des consciences; d'où tant d'incompréhensions et de disputes.

Altérer la langue d'un peuple, chercher à la faire disparaître, constitue pour ce peuple un attentat, une menace de mort. Un

conquérant n'est vraiment le maître que lorsqu'il a effacé la langue du vaincu.

* * *

Il y a donc en Belgique deux langues : le français et le flamand. Je néglige pour l'instant l'allemand parlé dans quelques villages de l'Est; on n'a généralement invoqué cette faible minorité que pour compliquer la question. Depuis la désannexion des cantons d'Eupen et de Malmédy repris à la Prusse, cette minorité est devenue plus importante; mais on a tellement veillé dans ces régions au respect de la langue allemande, afin de ne pas froisser les rédimés, qu'aucune réclamation ne se produit de ce côté. Il n'y a pas, du moins il n'y a pas encore, de mouvement allemand.

Ceux qui parlent, et qui parlent uniquement, le français ou le flamand, forment deux groupes d'une importance à peu près égale, les Flamands étant les plus nombreux, et devant le devenir d'année en année à raison de leur plus grande prolifération. Comme nous sommes un pays de suffrage universel, il est donc absurde de dire, comme cela fut dit pendant la guerre, que les Wallons oppriment les Flamands, ceux-ci étant majorité.

* * *

Ceci est une vue d'ensemble. Pour être exact, il faudrait d'abord tenir compte de la masse des classes ouvrière et paysanne. Celles-ci, pour leurs besoins rudimentaires et usuels, ne parlent que des dialectes locaux. Le patois de la Campine est incompréhensible pour un Gantois, et le wallon de Liège inintelligible à Mons ou à Tournay.

Le wallon est même plus qu'un dialecte, c'est une véritable langue qui a son dictionnaire et sa littérature : poésie et théâtre.

Ce phénomène des parlers populaires est universel. Si je rappelle ici que la Belgique n'y échappe point, c'est pour souligner que l'enfant du peuple doit, lorsqu'il arrive à l'école primaire, faire un effort pour passer, des patois germaniques au néerlandais, des dialectes wallons au français, et que l'expression « langue maternelle » n'est tout à fait vraie que pour les fils des bourgeois.

Il s'ensuit que l'instituteur connaissant les parlers régionaux sera le meilleur pédagogue. Eduquer l'enfant dans sa langue maternelle est la tâche primordiale, essentielle. Ce n'est que lorsque l'enfant la possédera, qu'il pourra exprimer ses connaissances, ses impressions, ses désirs dans les termes exacts et adéquats, qu'on pourra songer à lui apprendre la seconde langue nationale.

A quel moment des études convient-il d'aborder cet enseignement accessoire? Qui doit décider de la langue de l'école primaire? Le père de famille ou le pédagogue? Questions délicates qui ont donné, et donnent encore lieu à de désagréables controverses. La place me manque pour les examiner ici.

* * *

Disputes autour de l'école. Ce n'est pas tout. Il y a les disputes autour des places. Tout Belge est constitutionnellement en droit de postuler les emplois publics. Mais tous n'ont pas l'aptitude voulue, puisque de plus en plus, dans une nation démocratique, le fonctionnaire est fait pour l'administré, et non l'administré pour le fonctionnaire. Il faut donc que les agents de l'Etat, en Flandre, connaissent le flamand, en Wallonie, le français.

Ce principe incontestable appelle toutefois une réserve. Il ne s'agit que des agents en relations normales avec le public. C'est l'étendue jusqu'à l'absurde que de soutenir que les agents de l'Etat doivent, même lorsqu'ils n'ont pas affaire au public, être bilingues. L'application de la règle doit être faite de bonne foi, s'inspirer des nécessités pratiques. Exemple : je comprends parfaitement qu'aux stations de Braine-l'Alleud et de Waterloo, fréquentées par des Anglais visitant le champ de bataille, la sortie soit indiquée par les mots : *Sortie, Uitgang, Way out*, mais pareille inscription étendue à tout le réseau serait parfaitement ridicule.

La traduction en flamand, souvent extravagante, des noms de lieux en Wallonie, paraît aux Wallons une vexation administrative, comme il en fut jadis en Alsace pour les noms français traduits en allemand.

Le principe d'un certain bilinguisme, pour les fonctionnaires et agents de l'Etat ou des exploitations par lui concédées, semble donc équitable et logique. Il avantage néanmoins la partie flamande du pays.

Ceci demande une explication. Nous avons laissé croire jusqu'ici à l'existence de deux blocs unilingues : Flandre, Wallonie. La réalité est plus compliquée.

La Wallonie est nettement unilingue. Vous n'y trouverez, dans ses villes, aucune enseigne flamande, aucun journal flamand. Ça et là, des familles flamandes s'y sont établies, des ouvriers des Flandres y vont travailler, mais ces individualités ne forment pas groupes et s'habituent, plus ou moins rapidement, à la langue de leur milieu.

La Flandre, au contraire, est bilingue. On y parle surtout le flamand et ses patois, mais on y parle aussi le français, spécialement dans les villes. Il est peu de personnes cultivées, du commerce ou des professions libérales qui ne parlent — et souvent fort bien — le français. Les enseignes des magasins à Anvers, à Gand, à Bruges sont presque toutes en français. Dans chacune de ces villes se publie au moins un quotidien en français.

Conséquence de cette double situation : l'effort à faire pour apprendre la seconde langue nationale est moindre pour un Flamand que pour un Wallon. Autre conséquence de fait : le Flamand a un intérêt évident à connaître le français, langue de grande communication qui lui sera utile pour n'importe quelle profession ; le Wallon n'a qu'un faible intérêt à connaître le flamand, langue de communication restreinte dont la connaissance ne lui sera réclamée que pour les carrières de l'administration.

On a voulu soutenir que les Wallons n'avaient pas d'aptitude à se familiariser avec une langue germanique ; c'est fort exagéré. Tous les Wallons qui ont voulu s'en donner la peine ont appris le flamand et ont réussi à le bien parler. Il ne faut donc pas attribuer à une sorte d'impuissance congénitale, la répugnance des Wallons vis-à-vis du flamand ; l'explication est plus simple : elle est toute dans une insuffisance d'utilité. Pour la grande majorité des Wallons, le jeu ne vaut pas la chandelle ; le résultat ne récompense pas l'effort.

* * *

Arrêtons-nous un instant à ce bilinguisme de la Flandre. C'est un phénomène curieux, d'autant plus intéressant qu'il n'est pas spécial à la Belgique. Je connais un certain nombre de villes d'Europe où la langue de la bourgeoisie n'est pas celle du peuple. C'est presque un aspect de la lutte des classes.

Comme la population cultivée de la Flandre parlait le français et qu'elle seule fut, pendant toute la durée du système électoral censitaire, en possession du pouvoir politique, on a pu, pendant les premières années de notre indépendance, se faire illusion et croire que notre unité nationale se réaliserait dans la langue française.

La Constitution fut rédigée en français, les lois aussi ; on ne parla que français à la Chambre et au Sénat. Mais les abus patents de la superposition d'une administration française à une population flamande ne tardèrent pas à apparaître, comme de criantes injustices, et déterminèrent la création d'un « mouvement flamand ».

Méprisé, ridiculisé au début, le mouvement prit de l'ampleur. Il ramenait tout un héritage lointain, les vieilles querelles des Leliaerts et des Klauwaerts. Il célébra avec tapage une bataille de 1302, celle des Éperons d'or, non pas pour se réjouir uniquement du massacre de la chevalerie française, mais pour protester contre cette bourgeoisie oublieuse de l'âme de la race, docile à des meurs étrangères, persistant à dédaigner pour le français la langue du terroir. On désigna ses membres par l'épithète de « frans-quillons ».

Avec le triomphe du suffrage universel, la poussée démocratique flamande devint irrésistible. À l'heure où j'écris, plus du tiers des discours prononcés à la Chambre le sont en flamand. Il y a un texte officiel des lois en flamand. Dans la justice, l'enseignement, l'administration, de profondes réformes ont été apportées. À tout propos, et souvent de la manière la plus inattendue, surgit la question du droit du flamand, du droit des Flamands.

* * *

Devant ces difficultés sans cesse croissantes, tous les partis politiques se sont trouvés désorientés. Il en est, comme on sait, trois : libéraux, catholiques, socialistes. Chacun, à certains jours, a peine à maintenir son unité lorsque apparaît la question des langues. Elle est souvent latente dans des problèmes qui ensem-

blent fort éloignés. Dans le parti ouvrier, par exemple, le plus discipliné de tous, les divergences de vues sur la représentation proportionnelle et sur le suffrage féminin n'ont d'autre origine qu'une différence de vues entre Flamands et Wallons.

Les partis ont mis à leur programme : l'égalité des langues. Comme il arrive souvent aux programmes électoraux, cette formule ne résout rien. À la regarder de près on peut la trouver absurde.

On aura beau affirmer l'égalité des langues, elles ne sont pas égales. Sans vouloir même esquisser une étude comparative, je constate simplement qu'au point de vue de l'étendue qu'elle permet aux relations humaines, la langue française est d'une diffusion infiniment plus large que la langue flamande.

Il serait, d'ailleurs, tout à fait chimérique de prôner l'excellence d'une langue à quelqu'un qui ne la comprend pas. Pour un unilingue, la meilleure de toutes les langues, passées ou futures, ne sera jamais que celle qu'il parle, et toute autorité qui, même en voulant faire son bonheur, lui en imposera une autre, sera toujours haïssable.

* * *

L'autorité, en Belgique, réside à Bruxelles. Cette ville qui ne fut dans le passé qu'une ville entre les villes, moindre que Bruges, Gand, Anvers ou Liège, est devenue, depuis 1830, la capitale, le siège du gouvernement, le point de fusion entre les éléments wallons et les éléments flamands.

Ce mélange, au point de vue de la langue qu'on y parle, n'a pas été heureux, et le « bruxellois » est presque une troisième langue : un français impur et incorrect, taré par des infiltrations germaniques : « le marollien ». J'ai pu appeler Bruxelles, un peu durement peut-être, la cité des métis.

Le gouvernement de Bruxelles n'a jamais eu qu'une politique. Comprenant l'impossibilité, désormais démontrée, de faire l'unité nationale en français, et l'impossibilité non moins évidente de la faire en flamand, il l'a cherchée dans le bilinguisme. Le rêve officiel, c'est que tous les Belges parlent les deux langues nationales. Ce rêve est permis quand on dort, mais, dès qu'on est éveillé et qu'on ouvre les yeux aux réalités, on constate qu'il est irréalisable, qu'il ne pourrait être tenté qu'aux prix de vexations et de tracasseries sans nombre, et qu'il serait, en définitive, funeste.

* * *

Le bilinguisme obligatoire, voilà ce que les Wallons ne pourront jamais admettre.

Cela gêne moins les Flamands, pour les raisons que j'ai dites plus haut, encore qu'eux aussi n'aiment pas le français obligatoire.

Mais spécialement les Wallons ont le bilinguisme en horreur. Sur bien des points, les Wallons, individualistes et frondeurs, n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord ; mais, contre le bilinguisme, il y a unanimité. Tout, mais pas ça !

Je crois inutile de citer des exemples ou des textes ou de développer des arguments, tant ce sentiment est vif et patent, mais qu'on me permette de prendre la question d'un peu haut, avec M. de Reynold, mon distingué collègue à la Commission internationale de Coopération intellectuelle de la Société des Nations. Il écrivait récemment, à propos d'une controverse entre Suisses :

« La confusion des langues, comme d'ailleurs toute corruption du langage, est un signe de décadence. C'est, à la fois, l'effet et la cause d'une décadence. Effet d'abord, parce qu'elle présuppose une paresse, une confusion dans les esprits. Cause ensuite, parce qu'elle augmente encore dans les esprits eux-mêmes, et cette paresse, et cette confusion.

La confusion des langues dénote d'abord une fausse idée du progrès, il faut qu'il y ait, ou renforcement de valeurs existantes, ou création de valeurs nouvelles. Mais, quand un milieu social en est arrivé à ne plus savoir quelle est sa langue naturelle ; quand on y a pris l'habitude de s'exprimer d'une manière incorrecte et approximative dans deux idiomes différents, il n'y a point là progrès, mais régression ; il n'y a point là renforcement, mais affaiblissement de la culture intellectuelle : donc preuve que les idées même, et de progrès, et de culture, se sont obscurcies, faussées...

« Le péril est certain. Il est plus considérable qu'on ne le pense. Car, si les idées de progrès et de culture ont été faussées sur un seul point, celui de la langue, force est de supposer qu'elles le sont aussi, ou qu'elles risquent de le devenir, dans tous les autres domaines, comme celui des mœurs, ou celui de la politique, et, en fin de compte, celui de la technique elle-même. Le milieu donc en subira dans son ensemble, dans toute sa vie sociale, les conséquences. Une seule tache indique la pourriture du fruit.

« Sans doute, tous mes lecteurs seront d'accord, étant donné le sujet que nous traitons, pour ne point séparer ici l'idée de progrès, même simple,

ment technique et matériel, de l'idée de culture. Or, la culture de l'esprit, l'éducation, dans quelque domaine que ce soit, a pour terreau la langue, la langue maternelle. Si, dès l'enfance, vous n'entendez et ne parlez qu'un langage corrompu, vous êtes sur le chemin de l'inculture : vous n'arriverez jamais à être un homme vraiment cultivé dans un milieu vraiment civilisé. Vous ne sauriez, en effet, concevoir de civilisation sans la pureté, sans la précision de la langue.

Un disciple demandait un jour à Confucius quel serait son premier geste, s'il était l'empereur de Chine. Le sage réfléchit un instant et répondit : « Je rétablirais le sens exact des mots. » Comprenez toute la profondeur de cette parole : si vous ne parlez qu'un langage indistinct, incorrect, encombré de locutions étrangères, pis encore : mêlant des mots et des expressions empruntés à deux langues absolument différentes par le caractère, le génie — l'une étant germanique et l'autre latine, — il est évident que le sens, et la portée des mots vous échappent, vous ne savez plus ce que représentent, ce que valent les choses mêmes que les mots expriment, car on ne peut séparer ceux-ci de celles-là. Par le mot, nous définissons, nous concrétisons la chose, l'idée ; nous lui donnons ses contours et ses limites ; nous nous sortons nous-mêmes du vague, de l'imprécis, de l'indéterminé. Le vocabulaire est une évocation du monde, il est un classement des valeurs. La syntaxe est une psychologie. Il n'y a jamais d'ailleurs, dans aucune langue, de synonymes au sens absolu, c'est-à-dire de mots qu'on recouvre par d'autres mots sans en modifier le sens, ni la valeur ; surtout pas en français.

Or, voyez la conséquence d'ordre moral à quoi l'on pourrait, à la longue, aboutir : si vous ne savez pas exactement ce que signifie, par exemple, le mot de justice, ou de liberté, ou de peuple, comment, dans la pratique, dans la vie politique et sociale, saurez-vous ce que c'est que peuple, liberté, justice ? Et, à employer ces termes à tort et à travers, dans des conversations de cabaret, dans des articles de journal, dans des discours de réunions publiques, ne risqueriez-vous pas de créer, d'augmenter la confusion, non seulement dans votre esprit à vous, mais encore dans celui de vos interlocuteurs, de vos lecteurs, de vos auditeurs ? De là, peuvent naître des désordres ; de là, certainement, l'anarchie, car l'anarchie commence dans les esprits avant de se transposer dans les faits. Relisez, avec un esprit froid, ces phrases toutes faites dont on nourrit les électeurs, et qui n'ont, grammaticalement parlant, plus aucun sens ; songez, à côté de ces phrases toutes faites, à cette abondance de lois mal faites, de règlements mal rédigés, sources d'injustice, de procès, et qui vont en se multipliant précisément à cause de leur insuffisance : vous comprendrez que je n'exagère point.

Lorsque, dans la vie de tous les jours et dans un milieu qui n'a rien d'aristocratique, ni d'intellectuel, deux langues étrangères se pénètrent et se contaminent, vous observez ce fait que ce sera toujours par leurs éléments les plus grossiers, par l'argot le plus canaille. Et c'est ainsi qu'elles s'abaisseront l'une l'autre, et contribueront à l'abaissement du niveau moral...

Toute l'étude serait à citer.

* * *

Si nous voulons nous préserver du bilinguisme, conserver notre originalité et les vertus de notre race, et réclamer inflexiblement le droit d'être instruits, jugés, administrés en français, uniquement en français, il faut reconnaître de bonne grâce le même droit aux Flamands. Il faut leur permettre d'être pareillement instruits, jugés, administrés en flamand, et ne leur imposer le français que dans la limite où eux-mêmes le demanderont. Leur intérêt est d'ailleurs si évident qu'une contrainte n'est pas nécessaire.

Sur ce point, les Wallons ne sont pas unanimes. Ils entendent, parce que ça leur est commode, maintenir le français en Flandre, non seulement par la propagande privée, ce qui est parfaitement légitime, mais par un appui gouvernemental. Ils taxent d'exagérations « flamingantes » toutes les revendications flamandes. (Flamingants, noble mot détourné de sa signification historique et devenu épithète péjorative. Par symétrie, on a inventé wallingants, qui ne vaut pas mieux.)

Flamingant est vite dit. J'estime que toute revendication relative à la langue doit être examinée avec attention et bonne volonté, et qu'il faut toujours accorder, à autrui ce qu'on demanderait pour soi-même.

Mais comme ce large libéralisme est difficile à pratiquer ! Comme il est toujours difficile de trouver la juste mesure ! Que d'exemples dans l'histoire contemporaine d'opprimés d'hier devenus à leur tour oppresseurs, et voyant reprendre contre eux, presque dans les mêmes termes, les plaintes et les accusations qu'ils formulaient jadis ! Craignons que les Flamands, maîtres aujourd'hui du pouvoir, plus maîtres encore demain, ne nous fassent payer, par réaction, la rancœur des injustices et des abus dont ils ont souffert dans le passé.

* * *

Si j'ai réussi à bien exposer le problème tel que je le conçois, on aura compris déjà que la question des langues ne met pas aux prises, comme on le croit généralement, les Wallons et les

Flamands, mais la province et la capitale. Les deux régionalismes sont faits pour s'entendre ; ils ont chacun, pour eux, le même programme ; le jour où ils consentiront à l'appliquer, non seulement à eux-mêmes, mais à leurs apparents adversaires, la concorde sera vite établie sur la base du chacun chez soi.

Mais pareille perspective fait frémir les Bruxellois. Le seul mot de séparation administrative leur paraît un attentat contre la patrie. Quant à ceux qui parlent de fédération, ce sont des traitres avérés qui veulent le déchirement et la mort de la Belgique. L'autonomie provinciale fait moins scandale. Au fond, toutes ces étiquettes recouvrent un même désir d'indépendance et de liberté, une même appréhension des contraintes du pouvoir central.

Au point de vue de l'avenir de notre pays, je ne sais pas si la centralisation n'est pas plus dangereuse que l'autonomie. Mais pareille idée n'a pas cours dans les milieux gouvernementaux ; ils croient volontiers qu'une restriction de leurs pouvoirs serait la fin de tout, et je reste persuadé que le nationalisme belge aura toujours une tendance à dompter le régionalisme, soit flamand, soit wallon.

Nous en aurons encore un exemple incessamment. Le Parlement va devoir s'occuper de la réorganisation de l'armée, et celle-ci comprendra une notable réduction du temps de service. Réduction qui doit avoir pour compensation l'intensification de l'instruction de la recrue. Cette intensification elle-même exige que l'instruction se fasse dans la langue maternelle. Donc, recrutement régional, régiments flamands, régiments wallons. Les nationalistes bruxellois s'épouvantent : deux armées ! C'est inadmissible...

Qui l'emportera ?

* * *

Il faut conclure : je renvoie ceux qui voudraient de plus amples précisions à mon livre *Wallons et Flamands*, édité chez Plon en 1923.

Je ne vois à ces maux qu'une solution : la décentralisation, l'autonomie, la liberté.

Ainsi la question belge rejoint une autre question plus vaste, qui tourmente un certain nombre de pays d'Europe : celle des minorités.

* * *

L'autorité n'a de justification que le bien de ceux sur lesquels elle s'exerce. Cette doctrine est celle de la Chine depuis des siècles, mais elle n'est point dans la psychologie européenne. On a toujours considéré les peuples comme étant faits pour les rois et non les rois pour les peuples. Jadis, le prince disait la vérité et la justice pour ses « sujets » et avait droit sur leurs personnes et sur leurs biens. Depuis 1789, le roi a été remplacé par l'Etat. L'Etat moderne est représenté par des élus, choisis par une majorité, et votant à la majorité. Du point de vue philosophique, il faut bien reconnaître que le nombre n'est pas plus qualifié pour dire la justice et la vérité que le droit divin, et, en fait, il suffit le plus souvent d'un léger changement dans le temps ou l'espace, pour constater que la minorité avait raison.

Il n'y a point, dans le suffrage universel, une vertu mystérieuse qui lui confère l'infailibilité. On s'en réfère à ses décisions, faute d'avoir trouvé mieux, car il serait évidemment absurde que ce fût la minorité qui fit la loi à la majorité. Mais il s'ensuit que la décision par le nombre n'est vraiment une décision que si elle est précédée de l'acceptation unanime de la considérer telle, et suivie, après le vote, d'une sorte d'adhésion tacite.

Il y a donc, sinon en droit, tout au moins en fait, des limites à l'efficacité de la loi du nombre.

Ces domaines réservés sont ceux qui touchent à l'intime de l'être, à la conscience personnelle, à la foi, à la langue, aux mœurs. Aucun vote ne peut m'obliger à adorer un Dieu auquel je ne crois pas, à parler une langue que j'ignore. Si l'on emploie la force pour m'y contraindre, cette force sera odieuse.

Sans doute, dans l'évolution des Etats modernes, la centralisation a été, presque toujours, un bienfait. Il importe toutefois de ne point y voir un but, mais seulement une étape nécessaire. La consécration de la liberté et de l'harmonie sociale est une recherche progressive et indéfinie. A une époque déterminée, une centralisation peut être salutaire pour assurer aux populations qui y sont soumises les avantages d'une législation unique, d'une administration uniforme, d'une armée puissante, d'un cré-

dit extérieur, de voies de communication et de moyens d'échange, mais, une fois ces conquêtes obtenues et réalisées, pourquoi conserver et aggraver une centralisation qui ne tarde pas à paraître oppressive? Pourquoi congestionner les capitaux et anéantir les provinces? Pourquoi prétendre appliquer plus ou moins brutalement, à des hommes divers, les mêmes règles faites pour un type théorique de citoyens abstrait? Ne serait-ce pas un progrès, au contraire, un accroissement de la liberté, que de permettre au mécanisme social un jeu plus souple et plus varié, s'adaptant mieux aux situations différentes qu'il devra régir?

Ces observations, dont il est malaisé, je le reconnais, de tenir compte aussi longtemps qu'il s'agit d'individus isolés, prennent toute leur valeur dès que ces individus sont nombreux sur une même étendue de territoire. Ils forment alors, dans la nation, un groupe ayant son originalité, et la liberté consiste à la respecter.

C'est le cas aujourd'hui de presque toutes les nations d'Europe. Il y a une question internationale des minorités. Preuve nouvelle que la loi de majorité n'est pas une panacée. Là où l'unité n'existe pas dans le fait, ce serait une faute politique que de vouloir la réaliser artificiellement par la contrainte; il faut alors chercher seulement l'union. A vouloir assujettir des vaincus ou des minorités, on commet des crimes et l'on attire des représailles; à reconnaître leurs droits aux autonomies nécessaires, on s'en fait des alliés et des amis dévoués. En principe, tout le monde adopte cette manière de voir; en fait, tous les gouvernements cherchent à renforcer leur autorité par la centralisation.

Et cela peut réserver des surprises.

JULES DESTREE,
Ancien ministre des Sciences et des Arts.

Le point de vue flamand

La Belgique se compose de deux groupes linguistiques. Je n'oserais dire de deux nationalités. Le mot prête à confusion. Le groupe wallon, dont les dialectes sont romans et dont la langue littéraire est le français. Le groupe flamand, dont les dialectes germaniques bas-allemands ont, comme langue littéraire, le néerlandais.

Il n'y a pas de langue flamande. Il existe une communauté flamande, et si l'on veut, un peuple flamand.

La Hollande et la Flandre parlent la même langue littéraire. Entre les écrivains hollandais et flamands, il y a certes une différence de tempérament. Mais au point de vue linguistique, la différence n'est pas plus sensible qu'entre l'allemand de Vienne et l'allemand de Berlin, entre l'anglais de Londres et celui de Chicago.

Les deux groupes, wallons et flamands, habitent leurs provinces en masses compactes. La frontière linguistique qui les sépare n'a pas beaucoup varié depuis dix siècles. C'est là un phénomène qui a été constaté par tous nos historiens. Godefroid Kurth, mon ancien professeur à l'Université de Liège, a consacré à l'étude de ce problème un ouvrage très fouillé qui a servi de point de départ à des travaux toponymiques nouveaux, dans les deux régions qui bordent la frontière linguistique.

A première vue, il semble donc fort simple de donner à chacun ce qui lui revient. Il suffirait de baser la loi linguistique générale sur le principe démocratique d'égalité. La langue administrative de la Wallonie serait le français. La langue administrative de la Flandre serait le néerlandais. Et, par voie de conséquence, la langue véhiculaire de l'enseignement serait le français dans le Sud et le néerlandais dans le Nord.

Il n'en a pas été ainsi, malheureusement. L'histoire a réglé les affaires tout autrement. Après la révolution de 1830, la Flandre a été administrée, jugée et commandée en une langue qu'elle ne comprenait pas, c'est-à-dire, en langue française. Et c'est la réaction contre ce régime qui a créé ce que l'on appelle communément « le mouvement flamand », ou, si l'on veut, « le mouvement flamingant ».

Comment expliquer ce qui apparaît aujourd'hui comme une aberration?

Tout d'abord, la révolution de 1830, dirigée contre la Hollande, devait nécessairement entraîner une réaction contre tout ce qui était néerlandais, — et les catholiques y ajoutaient naturellement la haine du protestantisme. Le clergé essaya même de mettre en péril l'unité linguistique de la Flandre et de la Hollande, pour

des motifs confessionnels. Le néerlandais, dans certains milieux, était considéré quasi comme hérétique. On essaya même, par des différenciations d'orthographe, de faire croire à l'existence de deux langues distinctes.

Ajoutez à ce sentiment, l'existence, en Flandre, d'une petite minorité d'expression française, dont la langue maternelle est le français, dont la culture est française. Elle comprend une partie de la noblesse et de la haute bourgeoisie enrichie, et, comme dans tous les pays, certains éléments de la bourgeoisie moyenne n'ont pas manqué d'imiter les couches sociales de l'étage supérieur. Les écoles confessionnelles de l'enseignement moyen, surtout les écoles de filles, dirigées par des religieuses wallonnes ou françaises, — ont tenté systématiquement de franciser leurs élèves, — mais je ne dis pas qu'elles leur ont enseigné la langue française. Le vocabulaire des élèves ne dépassait pas sensiblement celui des nègres.

De son côté, l'Etat agissait à peu près de la même façon. La langue véhiculaire de l'enseignement moyen était le français, et, aux débuts de notre nationalité, les petits Flamands et les petites Flamandes de la bourgeoisie cossue baragouinaient leur dialecte flamand appris à la maison ou à la rue, mais ignoraient la langue littéraire de leur dialecte, et ils cultivaient le français de restaurant.

Bref, l'intention politique de la classe dominante était très claire. Le régime censitaire élaborait une législation linguistique à son image, à superposition. L'Université de Flandre était française. L'enseignement moyen du pays flamand était français. On maintenait la situation existante pour l'enseignement inférieur. Le néerlandais y restait langue véhiculaire, tout d'abord par ce qu'il était difficile d'agir autrement en pratique, — ensuite parce que l'école primaire n'avait qu'une importance toute relative en l'absence d'une loi d'obligation, — et enfin, parce qu'il paraissait suffisant de franciser la haute bourgeoisie, — le prolétariat et la petite bourgeoisie n'ayant aucun droit et aucune influence politiques.

C'est l'existence de cette petite minorité d'expression française et la tentative de francisation après 1830 qui ont permis à des historiens réputés sérieux d'écrire avec quelque fantaisie que la Flandre était bilingue, et, emportés par leur désir de justifier une politique de privilège, ils ont même affirmé que la Flandre avait toujours été bilingue.

Et, de bonne foi, des hommes politiques ont répété l'affirmation. Il ne nous a pas été difficile de réfuter cette thèse, qui repose à la fois sur une erreur historique et sur une erreur mathématique.

Parce que la famille d'Orange, qui est d'origine française, parlait français, — parce que des membres de la noblesse flamande aimaient la langue française, — parce que des scribes de la frontière linguistique la savaient parfois et écrivaient le parler de leurs maîtres, il ne s'ensuit pas encore qu'on puisse projeter dans le passé des situations qui ne se sont même pas affirmées dans les temps modernes. A ce titre, toute l'Europe aurait été bilingue parce que l'Eglise et les savants parlaient et écrivaient latin. Je renvoie, pour plus de détails, aux études que M. le professeur Willems a publiées sur la matière.

Il y a mieux!

* * *

Les historiens du bilinguisme flamand ne distinguent pas entre les quelques milliers de Flamands dont la langue maternelle est le français, et les nombreux Flamands qui parlent le français comme deuxième langue. Si je suis bien informé, il en est dix pour cent environ. De telle sorte que les Flamands de mon espèce servent d'élément statistique contre leur propre politique. Si je ne m'étais pas donné la peine d'apprendre le français, ces messieurs m'auraient accordé généreusement le bénéfice de l'égalité. Mais, à partir du moment que je lis et que je parle les deux langues nationales de mon pays, je n'ai plus droit à rien.

La prétention est grotesque!

Que le lecteur ne s'étonne pas du chiffre fort réduit de ceux qui, en Flandre, connaissent la seconde langue. Avant 1914, il était à peine 15 % d'élèves qui, dans la Belgique entière, avaient accompli leur sixième année d'études primaires, et, pendant la guerre, j'ai trouvé, dans les camps d'internement de nos soldats belges en Hollande, plus de 8,000 illettrés sur 32,000 hommes.

En résumé, la Flandre compte des bilingues. Elle n'est pas bilingue.

L'avortement de la politique de dénationalisation, commencée après 1830 et poursuivie jusqu'à ce jour, est due au fait qu'on se contentait de franciser la bourgeoisie, mais on oubliait la grande masse. On la négligeait simplement parce qu'elle était privée de tout droit; elle ne comptait pas. La Flandre légale était la Flandre des hobereaux et des grands possédants, et le résultat de cette politique a été qu'en général, la lutte des classes en pays flamand, est caractérisée par la langue. Les prolétaires parlent néerlandais. Les autres parlent français.

* * *

Et, chose curieuse, — qui complique le problème politique, — cette réaction des Flandres — aussitôt que l'on discute les questions linguistiques — trouve au Parlement un appui systématique auprès des démocrates de Wallonie.

Ceux-ci s'imaginent qu'ils ont à coopérer au salut de la culture latine en Flandre. Ils oublient qu'une culture ne se répand jamais efficacement qu'au moyen de langue nationale du pays. C'est par la littérature polonaise que la culture latine est allée frapper aux portes du peuple slave. C'est par les traductions néerlandaises que les œuvres françaises sont devenues populaires dans nos provinces flamandes. La culture latine n'a pas besoin d'être préservée chez nous par des forces extérieures. Nous nous chargeons de ce soin. Elle constitue une part de notre originalité à tel point que l'on pourrait affirmer, sans le moindre paradoxe, qu'en Belgique ce sont les auteurs français de Wallonie qui interprètent de préférence la pensée germanique, tandis que les artistes flamands écrivant en néerlandais subissent quasi tous la répercussion de la pensée française. Voyez de Coster. Voyez Maeterlinck. Voyez Beekhoud. Voyez, d'autre part, Cyrille Buysse, Vermeulen, Teirlinck, Streuvels.

Le mouvement flamand a donc réagi. Je ne veux pas en esquisser l'histoire, qui a été écrite par M. Hamelius, mon ancien condisciple de l'École normale des Humanités. Il suffira de dire que la loi a essayé de donner satisfaction aux Flamands, dans une certaine mesure. Il y a une loi d'administration. Il y a une loi qui vise notre organisation judiciaire. Il y a même des prescriptions linguistiques à l'armée. Il existe également une législation scolaire.

Théoriquement, le Flamand est administré dans la langue qu'il comprend. Mais, en fait, l'égalité est limitée par le fonctionnaire qui connaît, qui ne connaît pas ou ne veut pas connaître la langue des administrés.

Le juge comprend le justiciable. Mais l'avocat plaide comme il l'entend. Les Flamands admettent le droit sacré de la défense. Et comme les juges sont inamovibles, on fait ce que l'on peut.

A l'armée, la langue du commandement est le français. Les Flamands n'y verraient pas d'objection si la loi était sérieusement observée. Beaucoup d'officiers ont fait un effort sérieux pour connaître les deux langues nationales. Mais ici se place un différend politique. La démocratie réclame la formation d'unités flamandes et wallonnes, pour des motifs techniques et des motifs linguistiques. Le recrutement régional diminuerait les charges personnelles, faciliterait l'organisation de la couverture et créerait des possibilités plus pratiques pour résoudre les difficultés linguistiques.

Enfin, nous avons l'enseignement. La législation me paraît suffisante pour l'enseignement primaire et normal. J'ai essayé, en me basant sur l'expérience acquise et sur la loi, de constituer partout en Flandre un régime d'enseignement moyen, basé sur deux tiers de cours en langue néerlandaise et un tiers de cours en langue française. Dans la généralité des cas, le régime a été accueilli favorablement. Et, à l'Université de Gand, nous avons la loi de mon prédécesseur, le docteur Nolf, qui a instauré un régime double, au choix de l'étudiant : deux tiers de cours néerlandais et un tiers de cours français, ou deux tiers de cours français et un tiers de cours néerlandais.

Les Flamands persistent à réclamer la transformation complète de l'Université. Mais, je pense, après l'expérience de ces deux dernières années, qu'il est possible de mettre fin au différend par voie de compromis. Il suffirait d'obtenir le respect et l'exécution légale de la loi d'enseignement primaire et d'appliquer le système du tiers de cours français aussi bien à l'enseignement moyen qu'à l'enseignement supérieur. La deuxième branche du

régime de M. Nolf viendrait ainsi à disparaître, et la querelle serait vidée.

A une condition pourtant, et j'y insiste : *Que la loi soit exécutée.*

Nous avons fait une expérience malheureuse en Belgique. Très souvent la loi linguistique n'existe que sur le papier. Quand la démocratie a remporté une victoire au Parlement, la ploutocratie se met au-dessus de la loi, et, comme elle est influente, elle exerce sur le fonctionnarisme la pression nécessaire pour qu'en pratique, la législation reste stérile.

C'est là une des raisons profondes pour lesquelles il existe en Flandre des extrémistes. Ils affirment, avec quelque raison, qu'on sabote la loi, et ils en concluent qu'il n'y a rien à attendre du régime actuel et de l'état unitaire de 1831. Ils ne se déclarent nettement séparatistes et autonomistes. Ils préconisent la séparation administrative.

Le même mouvement s'était dessiné en Wallonie avant la guerre, pour d'autres motifs. Là, on réclamait la séparation parce qu'on voyait diminuer la natalité dans les provinces wallonnes et parce qu'on constatait une migration d'ouvriers flamands vers les industries du Sud. On commençait à craindre pour l'intangibilité linguistique de la région wallonne.

D'autre part, comme les Wallons refusaient d'apprendre le néerlandais, ils étaient virtuellement exclus des postes vacants en Flandre, et ils voulaient se réserver le monopole des candidatures dans les communes d'expression française.

Dans ce mouvement, il y avait du romantisme, un aspect économique, et la prétention assez curieuse d'une supériorité racique. On invoquait les avantages que donne une langue de grande civilisation sur une langue de pénétration limitée. Argument assez naïf pour ceux qui ont quelque peu voyagé.

Je n'ai pas l'impression que les mouvements séparatistes aient quelque avenir. Certes, la décentralisation a du bon, surtout au point de vue culturel, pour employer un vocabulaire exotique. Mais la Belgique est un grand pays industriel et elle se plie difficilement à une politique provinciale, sur le mode helvétique. La Belgique est nécessaire à la paix de l'Europe. Et c'est dans le cadre de l'Etat belge qu'il importe de chercher l'entente entre les deux groupes linguistiques.

Le mouvement dit wallingant appartient déjà au passé. Il ne pouvait en être autrement. Il représentait des idées de privilège, et son activité ne se traduit plus aujourd'hui que par des réclamations de détail, surtout quand il s'agit d'attaquer un ministre d'extrême-gauche. Il est devenu, en somme, une pauvre machine de guerre aux mains d'un libéralisme décadent.

Le mouvement flamingant, dit frontiste, — ainsi nommé parce qu'il s'est constitué au front des armées, — se compose en grande partie de catholiques exaspérés. Ils aiment assez la culture française mais ils détestent l'emprise française. Il y a aussi chez eux des esprits attardés qui colportent la vieille calomnie de l'immoralité française, mais ces éléments sont en voie de disparition. Le frontisme se place carrément en face de l'Etat belge, dont il se déclare l'ennemi irréductible. Mais comme cet Etat est viable et vivant, — comme il veut vivre et comme il a les possibilités de vivre, — le frontisme doit s'effriter nécessairement. D'ailleurs, il aurait quasi disparu déjà, si l'on avait pratiqué à son égard une politique plus intelligente, qui peut se résumer en deux phrases : respecter la loi et ouvrir les prisons.

* * *

Dans les lignes qui précèdent, j'ai essayé de montrer comment le conflit linguistique est né, comment il a pu se développer, et comment, d'après moi, il faut le résoudre. Mais il importe de noter également qu'il n'est pas une question où les préjugés et le manque d'information aient joué un rôle aussi nuisible. Nous avons vu se poursuivre avec opiniâtreté une politique défendue par les arguments connus et basée sur la supériorité des langues de grande circulation et sur les avantages de l'unité linguistique dans un Etat unitaire. Nous avons entendu des hommes politiques sérieux développer l'idée que la Belgique devait être fondée intellectuellement sur la langue française, en excluant la langue littéraire et la majorité flamande. Ils songeaient naturellement aux Bretons de France, et ils oubliaient que, si même la Flandre

ne produisait pas un seul livre, la librairie hollandaise nous livrerait des bibliothèques.

Ne soyez pas étonné d'entendre rééditer cette thèse aujourd'hui. Elle est au fond du raisonnement de tous ceux qui résistent à la politique d'égalité. Ils ne voient pas encore que quatre-vingt-dix pour cent de Flamands continuent à ignorer le français, qu'il faudra deux siècles et plus avant d'aboutir au déracinement, et qu'un peuple, qui possède aujourd'hui l'instruction obligatoire, gravit les échelons de la civilisation, lentement, mais sûrement, et qu'il se laissera d'autant moins exproprier qu'il aura mieux compris, graduellement, la valeur de sa propre civilisation. Si la politique de dénationalisation a fait faillite dans le passé, dans un milieu indifférent et traditionnellement résigné, comment espérer plus de résultats demain, avec une population qui est sortie de la phase romantique, qui lit et parle enfin une langue littéraire, et qui, à cause de cela même, aime l'instrument de sa pensée. Anciennement, les Flamands envoyaient au Parlement leurs pires ennemis, parce que les grands électeurs disposaient de l'urne électorale. Ce temps est passé. Le suffrage universel a balayé tout cela. L'infériorité des Flamands, due en grande partie dans le passé à leur incompréhension de la politique, à leur manque de résistance et aussi à leur matérialisme, a pris fin. Ils ont la conscience de l'injustice qui leur a été faite. Ils connaissent leurs droits. L'amélioration incontestable de leurs conditions économiques a encore renforcé leur sentiment. Les Flamands savent aujourd'hui qu'ils possèdent un grand art, une culture originale et qu'ils ont un bien à défendre. Cela ne veut pas dire qu'ils n'apprendront pas une deuxième et même une troisième langue. Mais tout édifice solide doit avoir une bonne sous-structure, et il ne sert à rien de bâtir sur l'inexistant et l'instable. Le néerlandais d'abord, le français ensuite, — pour les Flamands bien entendu. Cette formule est une formule de sagesse, grâce à laquelle la Belgique se consolidera. L'interpénétration des deux groupes linguistiques est une des conditions de sa force. Elle maintiendra l'union.

Et quand, à Paris, des diplomates de l'ancien régime viennent dire que les Flamings, partisans de l'égalité en matière linguistique, sont des ennemis de la culture française et partant de la France, n'en croyez rien. Ces hommes distingués parlent et écrivent dans l'ignorance complète des réalités. Même si cette opinion était confirmée par des journalistes émigrés, n'en croyez encore rien. Leurs motifs sont généralement inspirés par des arguments étrangers à la cause. Ils se posent en défenseurs de ce qui n'est pas attaqué. La tâche est facile, et pour prendre et garder cette attitude, il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'imagination. La Flandre est et restera l'avant-poste germanique de la civilisation latine. Toute son histoire artistique et littéraire l'atteste. Elle veut apporter au monde l'expression de son originalité dans la langue qui est sienne, et pour laquelle elle revendique simplement des droits d'égalité.

CAM. HUYSMANS,
Ancien ministre des Sciences et des Arts.

Une conférence de Madame Gasquet

Nous nous faisons un plaisir de recommander à nos lecteurs la conférence que Mme Marie Gasquet fera le lundi 26 mars, à 5 heures, (Salle Patria), au profit de l'œuvre des Catéchistes missionnaires de Marie Immaculée pour le relèvement et la conversion de la femme païenne.

Sujet : Le film du foyer humain.

FRANCE

Danton

De la conférence de M. Madelin sur Danton, nous détachons ces trois extraits :

Pourquoi, comment ce gros garçon devint-il un des plus tumultueux tribuns, un des plus tragiques héros, un des plus hauts chefs — puis une des victimes les plus éclatantes — de la Révolution ? J'ai jadis fouillé dans ses origines, son enfance, son éducation. Les origines : une famille de forte santé, des Champenois rassis, sanguins et féconds. L'enfance : celle d'un gamin turbulent, mais sans méchanceté, aimant vagabonder le long de sa rivière, mais qui, au collège des Oratoriens de Troyes, a mérité d'être classé *insignis* — remarquable. L'éducation : celle de l'époque, classique à outrance, la Grèce et Rome, Plutarque et Tacite, avec des lectures personnelles empruntées aux œuvres plus truculentes : Rabelais, Molière et surtout Shakespeare, — ce qui est à retenir. Tout cela a abouti à un jeune avocat à la parole abondante et au caractère dégourdi. C'est tout en apparence.

Ce que n'ont pu apercevoir les habitués du café Charpentier ou les gens de la Cour du Commerce, c'est l'espèce d'appétit violent qui, inconsciemment, le travaille. Ce jeune homme aime passionnément la vie. « Heureux, s'écriera-t-il un jour, celui qui n'a jamais calomnié la vie ! » Cette espèce de sympathie ardente et cordiale, elle va se surexciter devant des événements prodigieux qui élargiront en quelques années le théâtre de son existence : la Révolution, qui remue tous les sentiments les plus cordiaux, il l'a aimée soudain et parce que la Révolution l'a amené à prendre contact avec toute la France, il aimera la France avec cette espèce de fougue violente et irrésistible qui, à lui-même, s'est révélée dès 1789.

Appétit, ai-je dit : ses amours, en effet, ne sont pas d'un rêveur, d'un idéologue, d'un philosophe. C'est un réaliste : ce qu'il aime, il le veut posséder, conduire, dominer. Vulgaire jusqu'à la trivialité, il a des noblesses inattendues ; terrible en ses colères, il ne l'est qu'un instant, ayant le pardon facile, les repentirs prompts, les retours cordiaux ; étalant ses sentiments en une langue toute gauloise, et presque les trompant, incapable de prendre ou de garder un masque, assumant, au besoin, au delà des responsabilités terribles qu'il a pu encourir ; facilement fanfa. on de crimes, il aura, au fond, horreur du crime, pleurera avec de grosses larmes les malheurs qu'il a déchaînés, bravera les puissants, frondera les arrogants, combattra les vainqueurs, s'apitoiera sur les vaincus, et, quand il semblera tout-puissant, s'affaîssera soudain, « saoul des hommes », dira-t-il, parce que, chez lui, le cœur se sera trouvé déçu et révolté. Avidé d'action, encore que de nature paresseuse, il se surexcitera devant les périls et, s'il est victorieux, semblera se détacher de sa propre victoire. Il sera, suivant le cas, sensible ou atroce. Il se plaît à conduire l'événement, puis à l'arrêter par une espèce de désir de puissance. Je ne suis pas sûr qu'il ait eu un seul principe : mais il a connu toutes les passions et, par-dessus toutes, celle de manier les hommes. S'il eût vécu au temps du déluge, il eût voulu être celui qui le déchaîne et aussi celui qui l'arrête. Voilà Danton.

Danton était beau joueur ; il affecta l'indifférence en face d'une intrigue si bien menée contre lui. Il se croyait encore très puissant et il avait raison. Il reparut aux Jacobins et se fit acclamer. Il reparut à la Convention qui l'élut son président, et il déclara que n'étant plus d'aucun Comité, il se ferait « l'aiguillon de tous ». Il réapparut souvent à la tribune ; c'est de cette époque que date le fameux discours sur l'instruction publique. « Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple... » qui le fit acclamer. Aùssi voyait-il sans inquiétude l'hostilité tous les jours plus déclarée de Robespierre et de ses amis. En revanche, il commençait à désapprouver à haute voix toute leur effroyable politique.

La Terreur s'organisait ; la guillotine commençait à fonctionner journellement ; le tribunal mettait bien encore quelques formes, mais déjà Fouquier-Tinville expédiait ses gens. C'étaient déjà les fameuses fournées de la guillotine.

Danton voyait tout le système du Salut public beaucoup plus appliqué à broyer des Français qu'à repousser les Allemands : car, cependant, la guerre stagnait, nous défendions mal les nouvelles frontières conquises sous Danton ; la France n'était provi-

soirement sauvée que par les divisions de l'Europe. En revanche s'organisait, à l'aide des instruments que lui, Danton, avait forgés, ce régime de terreur qui commençait à lui soulever le cœur.

D'autre part, il avait été plus atteint qu'il ne l'avait montré par sa disgrâce d'août 1793. Il avait envie d'attaquer le nouveau Comité, mais peur de créer ainsi de nouvelles querelles. En outre, il continuait à vivre en pleine lune de miel, ce qui l'alanguissait, le détachait de la politique.

Soudain il s'éclipsa : deux mois, on ne le vit pas. Il avait quitté Paris avec sa famille et était allé tout oublier à Arcis.

C'est en temps de crise violente que les absents ont cruellement tort. La Convention était, comme bien des assemblées, versatile et mobile. Danton l'avait souvent dominée, mais il fallait qu'il fût là. On lui fit dire de revenir : il se trouvait bien dans sa jolie maison d'Arcis, retrouvée avec joie, et promenait dans son bateau, sur l'Aube, ses pensées apaisées ; il répondit qu'il était « saoul des hommes ». Mais il suivait de loin les événements, blâmant tout ce que faisait la bande au pouvoir, la mort de la reine, la mort des Girondins qui lui arracha des larmes. Il semblait en pleine neurasthénie, disant seulement parfois : « ... Danton se réveillera. » Tout de même, à la fin de novembre, ses amis alarmés lui firent dire que Robespierre le minait, qu'il était menacé. Il haussa les épaules. « Vous êtes trop confiant », dit le messager. « Va dire à Robespierre que je serai assez tôt pour l'écraser, lui et les siens. » Cependant, il revint à Paris.

Il prit aussitôt l'attitude la plus résolue : il fallait mettre fin à la Terreur. Robespierre dira : « Il voulait une amnistie pour les coupables. Il voulait donc une contre-révolution. » En fait, il agissait fortement sur son entourage pour que la campagne commençât « pour la clémence ».

Camille avait toujours été sa plume : il le poussa à fonder le *Vieux Cordelier* où le jeune publiciste défendit la politique qui maintenant était celle de Danton. « Prends ta plume, lui avait dit celui-ci, et demande qu'on soit clément. » A la tribune, lui soutenait la même politique. Il y risquait sa tête, mais comme pris d'ivresse, il disait : « Mieux vaut cent fois être guillotiné que guillotinéur. »

J'ai conté en détails la savante opération qui mena Danton à la mort. Je n'y reviendrai pas.

La rupture, cependant, entre Robespierre et lui était consommée ; une entrevue ménagée par des amis communs avait mal tourné et il était parti en claquant les portes.

Robespierre hésitait encore, mais autour de lui, on réclamait la tête du Titan. Vadier disait : « Nous viderons ce gros turbot farci ! » Saint-Just préparait son rapport : c'était bien Robespierre qui lui en fournissait les éléments avec des notes prises depuis ces cinq ans, qu'ami du ménage Danton, il voyait vivre l'homme et recueillait ses propos, soigneusement consignés.

Quand le rapport de Saint-Just fut prêt, l'arrestation fut décidée. Point de doute que si l'on était venu solliciter l'autorisation de la Convention, elle l'eût refusée : mais on résolut de la mettre devant le fait accompli. La veille au soir, on avertit Danton ; on lui offrait de fuir à l'étranger. Il fit la célèbre réponse : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ! » Et d'ailleurs il se croyait encore trop fort pour être arrêté. « Ils n'oseront pas, répétait-il... Voyez ma tête, ne tient-elle pas bien sur mes épaules. Et pourquoi voudraient-ils me faire périr ? A quoi bon ? A quel sujet ? »

Le 9 germinal, à la même heure, Danton et Desmoulin étaient cependant arrêtés. Il y eut, à la Convention, un effarement ; le boucher Legendre, l'un des plus anciens amis de Danton, essaya — très timidement et seul — de protester. Robespierre monta à la tribune : « Nous verrons si dans ce jour, conclut-il, la Convention saura briser une prétendue idole, pourrie depuis longtemps... » Et fixant Legendre : « Quiconque tremble, seul est coupable. » Le boucher vint s'excuser : il avait eu si grand peur qu'il en mourut peu après. La Convention — au fond révoltée — se tut et passa à l'ordre du jour : éternelle lâcheté des assemblées.

* * *

Le procès vaudrait une conférence entière. C'est minute par minute qu'il faudrait, en effet, suivre ces fabuleuses audiences où, toutes les précautions étant prises cependant pour ligoter la dé-

fense, le Titan faisait sauter les liens dont on le paralysait. Accusateur public, juges, jurés, tous à la dévotion de Robespierre et tous résolus d'avance à faire périr son ennemi, restaient stupéfaits : la foule, qui assiégeait le Palais de Justice, entendait, derrière les murs, rouler le tonnerre de Danton. Il fallut que Saint-Just vint encore arracher à la Convention une loi de circonstance pour que le président du tribunal pût déclarer brusquement les débats clos, quand à peine les interrogatoires finissaient. « Clos, criait Danton, clos ! Comment cela ! Ils n'ont pas encore commencé ! Nous n'avons pas lu de procès ! Point de témoins ! » On n'avait même pas entendu la défense. Et on les condamna tous grâce à ce coup de Jarnac. Danton, devinant Robespierre derrière ce Saint-Just qui venait de trouver le lacet qui les étranglait, cria : « Lâche assassin... Infâme Robespierre. L'échafaud te réclame ! Tu me suivras, Robespierre ! »

Certains jurés purent, malgré tout, hésiter : Danton ! l'homme du 10 août ! On leur dit : « Si Danton n'est pas guillotiné, c'est Robespierre qui le sera. » Ils étaient tous des amis de Robespierre : leur verdict jeta Danton à l'échafaud.

Le 16 germinal (6 avril 1794), la charrette vint chercher les condamnés : jamais tournée semblable n'y avait été acheminée : Desmoulin, Fabre d'Eglantine, Héroult de Séchelles, Danton et onze autres, tous célèbres à des titres divers dans l'histoire de la Révolution. « Gros gibier », avait dit un gendarme au bourreau venu à la Conciergerie faire la sinistre toilette.

La foule qui, depuis un an, insultait basement les condamnés, vit passer la fantastique charrette en silence, dans une sorte de deuil, dit un témoin. Danton était superbe : « Son énorme tête ronde, dit un témoin, fixait orgueilleusement la foule stupide. » Il soutenait de paroles énergiques et parfois goguenardes le pauvre Camille abattu et qui murmurait le nom de Lucile avec désespoir.

Le cortège passa devant la maison Duplay où habitait Robespierre ; alors le condamné cria encore : « Tu me suis ! » Il était fumant de fureur. L'abbé de Keravenant suivait, déguisé, la charrette et priait pour l'homme qui allait mourir dans l'orgueil.

A la descente de la charrette, Danton voulut embrasser ses amis ; le valet du bourreau les sépara : « Imbécile ! empêcheras-tu nos têtes de s'embrasser dans le panier ? » Il restait bien Danton.

Il monta le dernier, comme était monté Vergniaud. « Sa tête prête à tomber, écrit un témoin, paraissait dicter des lois. »

Tout de même, devant le couperet, il eut un attendrissement ; il pensait à la petite Louise que la guillotine allait faire veuve à dix-sept ans, « Ma bien-aimée, soupira-t-il, je ne te verrai donc plus ! » Mais, se ressaisissant : « Allons, Danton, pas de faiblesse ! » et se tournant vers le bourreau, redevenu l'homme de la tribune : « Tu montreras ma tête au peuple ; elle en vaut la peine. » Un instant après, cette tête puissante roulait dans le panier.

* * *

A la Conciergerie, il avait dit : « C'est à pareil jour, il y a un an, que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes ! » C'est des massacres de Septembre qu'il eût dû, à cette heure, demander surtout pardon à Dieu et aux hommes. Peut-être le faisait-il, mais dans le secret de son âme. Le malheur était que ces gens-là ne voyaient leurs fautes que lorsqu'ils ne les pouvaient plus réparer.

Danton en avait commis de bien graves, d'impardonnables. Le sang l'éclaboussait bien avant que le sien fût répandu. Ces fautes, il les avait regrettées : il avait tenté d'éviter de nouveaux crimes ; il mourait même pour avoir réclamé la clémence. Et puis, un jour, au milieu de grandes fautes et même de grands crimes, il avait — ce que nous ne pouvons oublier — sauvé la France menacée.

Alors on hésite également à le flétrir et à le louer d'un seul mot. Je ne vous ai rien celé de ses tares, rien celé de ses générosités ; c'était une nature forte avec tous les dangers que présente cette espèce d'hommes lorsque les révolutions les viennent inévitablement aliéner.

En somme, l'ayant de nouveau étudié, je conclurai comme je conclus, il y a douze ans : ce n'était certes pas un saint, mais c'était un homme.